



SECURITY COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

RECEIVED

SIXTEENTH YEAR

13 DEC 1961

934

th MEETING: 15 FEBRUARY 1961

INDEX SECTION, LIBRARY

ème SÉANCE: 15 FÉVRIER 1961

SEIZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/934)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):	
Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641, S/4650);	
Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);	
Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644);	
Report to the Secretary-General from his Special Representative in the Congo regarding Mr. Patrice Lumumba (S/4688 and Add.1)	4

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/934)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):	
Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);	
Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);	
Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644);	
Rapport adressé au Secrétaire général par son représentant spécial au Congo au sujet de M. Patrice Lumumba (S/4688 et Add.1)	4

S/PV.934

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

NINE HUNDRED AND THIRTY-FOURTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 15 February 1961, at 10.30 a.m.

NEUF CENT TRENTE-QUATRIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 15 février 1961, à 10 h 30.

President: Sir Patrick DEAN (United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland).

Present: The representatives of the following States: Ceylon, Chile, China, Ecuador, France, Liberia, Turkey, Union of Soviet Socialist Republics, United Arab Republic, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/934)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641, S/4650);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644);

Report to the Secretary-General from his Special Representative in the Congo regarding Mr. Patrice Lumumba (S/4688 and Add.1).

Adoption of the agenda

1. The PRESIDENT: The provisional agenda for this morning's meeting is contained in document S/Agenda 934. If I hear no objections, I will consider the agenda adopted.

2. Mr. PADMORE (Liberia): My delegation is not unmindful of the circumstances which developed during the last meeting of the Security Council and which did not afford us an opportunity to express our deep regret and shock at, and our condemnation of, the slaying of Mr. Patrice Lumumba and his two aides. We must therefore take this opportunity to give expression to the gravest concern of the Government and people of Liberia at this sad occurrence.

3. However, the timing of events, in our experience, makes it imperative at this point for my delegation formally to request the addition to the present provisional agenda—though this is not to be construed

Président: sir Patrick DEAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Ceylan, Chili, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, République arabe unie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/934)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Leopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644);

Rapport adressé au Secrétaire général par son représentant spécial au Congo au sujet de M. Patrice Lumumba (S/4688 et Add.1).

Adoption de l'ordre du jour

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): L'ordre du jour provisoire de la séance de ce matin figure dans le document S/Agenda/934. Si personne ne formule d'objection, je considérerai que l'ordre du jour est adopté.

2. M. PADMORE (Libéria) [traduit de l'anglais]: Ma délégation connaît bien les circonstances qui, au cours de la dernière séance du Conseil de sécurité, ne nous ont pas permis d'exprimer les profonds regrets et l'indignation que nous cause l'assassinat de M. Lumumba et de ses deux collaborateurs et de condamner ce meurtre. Nous saisissons donc cette occasion pour exprimer les graves inquiétudes que cet événement a fait naître chez le gouvernement et le peuple du Libéria.

3. Toutefois, à notre avis, les événements actuels imposent à ma délégation de demander formellement que soit ajoutée au présent ordre du jour provisoire la question des troubles récents qui viennent de se

in any way as detracting from the gravity of the situation in the Congo—of the question of the recent disturbances in the territory of Angola.

4. It may be thought that I should give the Council greater notice of a proposal of this kind, at a time when it is so grievously beset by other problems of extreme urgency arising from the unhappy developments in the Congo. But, if we have learned anything from the onrush of history in Africa during the past few years, it is that delay in taking up new challenges in that continent may place us at the mercy of events instead of our being able to control them. I beg the Council most earnestly to take immediate cognizance of what is happening in Angola so that, for once, we may have our minds made up and our processes of conciliation worked out before this next crisis is upon us. That the crisis cannot be long postponed is not, in my mind, open to doubt.

5. The rising tide of African nationalism cannot be curled back like the waters of the Red Sea as it reaches the Angolan border. Nor can any realistic appraisal of the situation be influenced by the claim that Angola is an integral part of the Portuguese Republic. Uganda and Sarawak are not counties of the United Kingdom. Okinawa is not a political precinct of the United States. New Guinea is not a suburb of Amsterdam. Under every test that logically applies in such cases, Angola is a colony, and if the people of that colony are being deprived of their elementary human rights because of their subservient status, they are entitled to our sympathy—or, at the very least, to our attention.

6. Shakespeare said in one of his most memorable phrases, "Out of this nettle, danger, we pluck this flower, safety". The United Nations has in the past shown an abnormal shyness when invited to seize hold of nettles which it has feared may carry too sharp a sting. Yet if these nettles are left to proliferate, their poison will become so all-encompassing as to make the flower of safety unattainable.

7. I believe that there is still time for us to help to build in Angola a future of which neither the Portuguese nor the Africans need be afraid. But we no longer have centuries, or even decades, in which to accomplish what should be a simple humanitarian task. The five million unenfranchised and almost forgotten inhabitants of this vast area cannot wait an eternity before achieving the freedom which their brethren to the north have already won in the pulsating context of this present generation.

8. For this once let us be bold in experiment; let us show courage instead of timidity, wisdom of foresight instead of hindsight, the ability to concede enough and in time rather than too little and too late—in brief, the imagination which may rescue a few people from more folly than they intend and many people from more indignity than they can bear.

produire dans le territoire de l'Angola, bien que ceci ne doive pas être interprété comme le signe que nous sous-estimons la gravité de la situation au Congo.

4. Peut-être les membres du Conseil estiment-ils que j'aurais dû avertir à l'avance le Conseil, alors qu'il est si gravement préoccupé d'autres problèmes extrêmement urgents que soulèvent les malheureux événements du Congo. Mais, si le cours de l'histoire en Afrique durant ces dernières années nous a appris quelque chose, c'est que le retard que nous apportons à répondre aux problèmes nouveaux que ce continent nous pose peut nous placer à la merci des événements, alors qu'au contraire nous devrions pouvoir agir sur eux. Je demande donc instamment au Conseil de prendre acte immédiatement de ce qui se passe en Angola, afin que, pour une fois, nous nous soyons fait une opinion et que nous ayons mis au point le processus de conciliation avant l'ouverture de la crise. Je suis convaincu, pour ma part, que cette crise se produira avant longtemps.

5. La marée du nationalisme africain a atteint les frontières de l'Angola et elle ne peut être écartée comme les eaux de la mer Rouge, et, lorsqu'on étudie sous l'angle des faits la situation en Angola, on ne saurait accepter que le Gouvernement portugais fasse valoir que ce territoire fait partie intégrante de la République portugaise. L'Ouganda et le Sarawak ne sont pas des comtés du Royaume-Uni. Okinawa n'est pas un territoire politique des Etats-Unis d'Amérique. La Nouvelle-Guinée n'est pas un faubourg d'Amsterdam. Selon tous les critères qui s'appliquent logiquement dans de tels cas, l'Angola est une colonie et, si la population de cette colonie est privée des droits de l'homme élémentaires parce qu'elle est asservie, elle a droit à toute notre sympathie ou, tout au moins, à toute notre attention.

6. Shakespeare a dit dans l'une de ses pensées les plus mémorables: "Dans cette touffe d'orties, le danger, nous cueillerons cette fleur, la sûreté." L'Organisation des Nations Unies a, par le passé, fait preuve d'une timidité anormale lorsqu'elle a été invitée à saisir ces orties, craignant sans doute que leurs piqûres ne soient trop vives. Cependant, si on laisse ces orties proliférer, le poison qu'elles distillent se répandra à tel point que l'on ne pourra s'emparer de la fleur qu'est la sûreté.

7. Je crois qu'il est encore temps pour nous d'aider à construire dans l'Angola un avenir dont ni les Portugais, ni les Africains ne doivent avoir peur. Mais nous ne disposons plus de siècles ni même de dizaines d'années pour accomplir ce qui devrait être une simple tâche humanitaire. Les 5 millions d'habitants de cette vaste région, qui sont privés du droit de vote et presque oubliés, ne peuvent attendre une éternité avant d'obtenir cette liberté que leurs frères du Nord ont déjà acquise dans le contexte vibrant de la présente génération.

8. Pour une fois, soyons hardis dans nos expériences, montrons notre courage et non notre timidité, ayons la sagesse de prévoir l'avenir et non plus seulement celle de comprendre le passé, sachons concéder suffisamment et à temps, plutôt que trop peu et trop tard, bref, faisons preuve de cette imagination qui peut empêcher un petit nombre de gens de commettre plus de folies qu'ils n'en ont l'intention et sauver une nombreuse population de plus d'humiliations qu'elle n'en peut supporter.

9. The following statement has been issued from Monrovia:

"The Government of Liberia has been quite concerned over the reports of brutality in Portuguese Angola.

"This Government recognizes the principle that if man is not to be compelled to have recourse, as a last resort, to force and violence against tyranny and oppression, human rights should be protected by the rule of law.

"The Government of Liberia wishes to observe that what appear to be authoritative reports from Angola indicate that fundamental human rights are, contrary to the Universal Declaration of Human Rights, being violated in Angola, and this is likely to endanger the maintenance of international peace and security.

"The Liberian Government has therefore directed its representative on the Security Council to request the inscription of the item on the Security Council's agenda under Article 34 of the Charter of the United Nations."

10. If a decision is taken that this matter should be placed on the agenda, I trust that I may reserve the right to submit an appropriate draft resolution for the Council's consideration.

11. The PRESIDENT: The Council will have heard the proposal made by the representative of Liberia that a new item dealing with the disturbances in Angola should be added to our provisional agenda. The rules governing the inscription of items on our agenda are set out in the provisional rules of procedure of the Security Council, particularly rules 6 and 7. I have examined the rules, and it seems to me that the proposal now made by the representative of Liberia raises a considerable difficulty. I am unable to see that, under the rules as they at present stand, it is legitimate to add an item to the agenda in the manner now suggested. I therefore feel bound to rule that, under the existing rules of procedure of the Security Council, I cannot agree to add this item as requested by the representative of Liberia.

12. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The remarks just made by the representative of Liberia are undoubtedly of deep concern to the whole world. The question should certainly be discussed in the Security Council, because the events in Angola, and in the other colonies, are now reflecting the struggle for independence of the colonial peoples, in which the United Nations is called upon to assist. I therefore thoroughly sympathize with the feelings of the people and Government of Liberia, as their representative brings this question before the Security Council, and I suggest that after the discussion on the Congolese question, which is on our agenda and is now the most urgent question of the moment, the Security Council should proceed to discuss the question of the situation in Angola.

13. Mr. LOUTFI (United Arab Republic) (translated from French): I agree with the remarks just made by the representative of Liberia about the serious events which are taking place in Angola. I understand the

9. Le gouvernement a publié à Monrovia la déclaration suivante:

"Le Gouvernement du Libéria éprouve une grande inquiétude devant les actes de brutalité qui sont signalés dans l'Angola portugais.

"Ce gouvernement reconnaît le principe que, si l'homme ne doit pas être forcé de recourir en dernier ressort à la force et à la violence pour se libérer de la tyrannie et de l'oppression, les droits de l'homme doivent être protégés par le principe de la légalité.

"Le Gouvernement du Libéria désire faire remarquer que, selon des rapports, dignes de foi semble-t-il, venus de l'Angola, les droits fondamentaux de l'homme sont violés dans ce pays, contrairement aux dispositions de la déclaration universelle des droits de l'homme, ce qui risque de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

"Le Gouvernement du Libéria a donc donné pour instruction à son représentant au Conseil de sécurité de demander l'inscription de cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, aux termes de l'Article 34 de la Charte des Nations Unies."

10. Si le Conseil décide d'inscrire cette question à l'ordre du jour, je me réserve le droit de soumettre un projet de résolution approprié à l'examen du Conseil.

11. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil a entendu la proposition que vient de faire le représentant du Libéria, qui souhaite ajouter à notre ordre du jour provisoire une nouvelle question traitant des troubles de l'Angola. Les règles qui régissent l'inscription des questions à notre ordre du jour figurent dans le règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, notamment aux articles 6 et 7. Je viens d'examiner ces articles, et il me semble que la proposition que vient de faire le représentant du Libéria soulève beaucoup de difficultés. Je ne crois pas que, si l'on applique le règlement actuel, on puisse légitimement ajouter une question à l'ordre du jour de la manière qui vient d'être proposée. Je me sens donc obligé de décider que, selon le règlement intérieur du Conseil de sécurité, je ne puis ajouter cette question ainsi que l'a demandé le représentant du Libéria.

12. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le sujet évoqué par le représentant du Libéria ne laisse pas d'inquiéter profondément le monde entier et appelle, sans aucun doute, un examen de la part du Conseil de sécurité, car les événements qui se déroulent en Angola et dans d'autres territoires coloniaux reflètent un aspect de la lutte que les peuples colonisés mènent pour leur indépendance et dans laquelle les Nations Unies sont tenues de les soutenir. Aussi je comprends parfaitement les sentiments du peuple libérien et de son gouvernement lorsque leur représentant soulève cette question devant le Conseil de sécurité, et j'estime que, après la discussion de la question du Congo qui figure à l'ordre du jour et qui est la plus brûlante du moment présent, le Conseil de sécurité devra passer à l'examen de la situation en Angola.

13. M. LOUTFI (République arabe unie): Je m'associe à ce que vient de déclarer le représentant du Libéria concernant les événements graves qui se déroulent en Angola. Je comprends les sentiments du repré-

feelings of the representative of Liberia, of his Government and of his people. I am sure that these feelings are shared by all Africans. We can discuss this question when the time comes.

The agenda was adopted.

Letter dated 13 July 1960 from the Secretary-General addressed to the President of the Security Council (S/4381):

Letter dated 26 January 1961 from the Permanent Representatives of Ceylon, Ghana, Guinea, Libya, Mali, Morocco, United Arab Republic and Yugoslavia to the President of the Security Council (S/4641, S/4650);

Telegram dated 24 January 1961 from the President of the Republic of the Congo (Leopoldville) and the President of the College of Commissioners-General and Commissioner-General for Foreign Affairs addressed to the President of the Security Council (S/4639);

Letter dated 29 January 1961 from the Permanent Representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council (S/4644);

Report to the Secretary-General from his Special Representative in the Congo regarding Mr. Patrice Lumumba (S/4688 and Add.1)

14. The PRESIDENT: As the members of the Council will note, further requests for participation in the discussion of the item on the agenda have been received since our last meeting from Sudan, Nigeria, Madagascar, Cameroun, Congo (Brazzaville), Senegal and Gabon. Unfortunately, there is not enough space to seat at the Council table all the representatives who have now asked to be heard. This is an unprecedented situation. In the circumstances, I would like to suggest that all the invited representatives take the seats reserved for them in front of the Council table. Those who wish to speak at a particular meeting will be invited to the Council table. After they have been heard, they would, I suggest, return to the seats reserved for them. If this procedure is agreeable, it will be followed accordingly.

At the invitation of the President, Mr. Abdoulaye Maïga (Mali), Mr. C. S. Jha (India), Mr. Mišo Pavičević (Yugoslavia), and Mr. Sukardjo Wirjopranoto (Indonesia) took the places reserved for them in front of the Council table.

15. The PRESIDENT: I invite the representative of Belgium to take the seat reserved for him in front of the Council table.

16. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics): Point of order.

17. The PRESIDENT: I call on the representative of the Soviet Union on a point of order.

18. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Soviet delegation does not want to start a procedural discussion on the question of representation in the Security Council,

sentant du Libéria, de son gouvernement et de son peuple. Je suis certain que ces sentiments sont partagés par tous les Africains. Nous pourrions discuter cette question au moment opportun.

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 13 juillet 1960, adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité (S/4381):

Lettre, en date du 26 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants permanents de Ceylan, du Ghana, de la Guinée, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la République arabe unie et de la Yougoslavie (S/4641, S/4650);

Télégramme, en date du 24 janvier 1961, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Congo (Léopoldville) et le Président du Collège des commissaires généraux et Commissaire général aux affaires étrangères (S/4639);

Lettre, en date du 29 janvier 1961, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4644);

Rapport adressé au Secrétaire général par son représentant spécial au Congo au sujet de M. Patrice Lumumba (S/4688 et Add.1)

14. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Ainsi que les membres du Conseil l'auront noté, de nouvelles demandes de participation à l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour ont été reçues depuis notre dernière séance. Elles émanent du Soudan, de la Nigéria, de Madagascar, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), du Sénégal et du Gabon. Malheureusement, nous ne disposons pas d'assez de place à la table du Conseil pour y admettre tous les représentants qui ont maintenant demandé à prendre la parole. C'est là une situation sans précédent. Dans ces conditions, j'aimerais proposer que tous les représentants invités prennent place aux sièges qui leur ont été réservés face à la table du Conseil. Ceux qui désirent prendre la parole à une séance particulière seront invités à la table du Conseil, et je serais d'avis qu'après leur intervention ils retournent aux sièges qui leur ont été réservés. Si le Conseil approuve cette procédure, il en sera fait ainsi.

Sur l'invitation du Président, M. Abdoulaye Maïga (Mali), M. C. S. Jha (Inde), M. Mišo Pavičević (Yougoslavie) et M. Sukardjo Wirjopranoto (Indonésie) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

15. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'invite le représentant de la Belgique à prendre place au siège qui lui a été réservé face à la table du Conseil.

16. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je demande la parole sur une motion d'ordre.

17. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique sur une motion d'ordre.

18. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique ne voudrait pas soulever de difficultés de procédure sur la question de la représentation en ce qui

but it considers it necessary, in view of the present circumstances, to make a short statement. The Soviet delegation will have an opportunity, when this question is actually examined, to express its views on the role of the Belgian colonialists, who are the main direct culprits in the tragic events in the Congo, and it is in this light that it will consider the representation of Belgium at the Security Council table.

At the invitation of the President, Mr. Walter Löridan (Belgium), Mr. Diallo Telli (Guinea) and Mr. K. K. S. Dadzie (Ghana) took the places reserved for them in front of the Council table.

19. The PRESIDENT: I invite the representative of Congo (Leopoldville) to take the seat reserved for him.

20. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics): Point of order.

21. The PRESIDENT: I call on the representative of the Soviet Union on a point of order.

22. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Soviet delegation, also in this connexion, does not want to distract the Council from the examination of the extremely important questions facing us in connexion with events in the Congo, but it feels compelled to explain its attitude towards the representation of the Republic of the Congo (Leopoldville). With regard to the so-called representation of the Republic of the Congo (Leopoldville), the Soviet delegation already stated during the initial discussion of this question in the Council that it does not consider the representative of the Congo who was recognized by an earlier decision of the Council to be the true representative of the Congolese people and its lawful government. It regards him as a person who has been sent by a clique of criminals, the direct perpetrators of infamous acts against the national leaders of the Congo, and it is in this light that it will regard all his statements.

At the invitation of the President, Mr. Evariste Loliki (Congo, Leopoldville), Mr. El Mehdi Ben Aboud (Morocco), Mr. Bohdan Lewandowski (Poland), Mr. Mohieddine Fekini (Libya), Mr. Omar A. H. Adeel (Sudan), Alhaji Muhammad Ngileruma (Nigeria), Mr. Louis Rakotomalala (Madagascar), Mr. Aimé-Raymond N'Thepe (Cameroun), Mr. Emmanuel Dadet (Congo, Brazzaville), Mr. Ousmane Socé Diop (Sénégal) and Mr. Joseph N'Goua (Gabon) took the places reserved for them in front of the Council table.

23. Mr. STEVENSON (United States of America): A few days ago a new administration took office in the United States. This is the first occasion for the United States under the leadership of President Kennedy to speak formally in the Security Council on a question of substance.

24. But first let me thank you again, all of you both here and abroad who have welcomed my arrival at this table so graciously and so hopefully. While I cannot fulfil your expectations of miracles to come, I can commit my country, my colleagues and myself

concerne la participation aux discussions du Conseil de sécurité; cependant, compte tenu des circonstances, elle entend d'ores et déjà faire une courte déclaration. La délégation soviétique aura la possibilité d'exprimer, lors du débat sur le fond du problème, son point de vue sur le rôle des colonialistes belges, qui sont les principaux coupables directs des événements tragiques du Congo, et c'est sous cet angle qu'elle considérera la question de la représentation de la Belgique devant le Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Walter Löridan (Belgique), M. Diallo Telli (Guinée) et M. K. K. S. Dadzie (Ghana) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

19. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'invite le représentant du Congo (Leopoldville) à prendre place au siège qui lui est réservé face à la table du Conseil.

20. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je demande la parole sur une motion d'ordre.

21. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique sur une motion d'ordre.

22. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique précise une fois de plus qu'elle ne veut pas, ici non plus, détourner le Conseil de l'examen, quant au fond, des questions principales dont il est saisi touchant les événements du Congo; mais elle ne peut garder le silence sur l'attitude qui est la sienne à l'égard de la représentation de la République du Congo (Leopoldville). En ce qui concerne cette prétendue représentation, la délégation soviétique a déjà eu l'occasion de dire, dès que cette question a été discutée au Conseil, qu'elle ne considère pas le représentant du Congo, admis en vertu de décisions antérieures du Conseil, comme le véritable représentant du peuple congolais et de son gouvernement légitime. Nous le tenons pour un homme envoyé par une bande de criminels, exécuteurs directs d'actes odieux commis contre les chefs nationaux du Congo, et c'est dans cet esprit que la délégation soviétique appréciera toutes ses déclarations.

Sur l'invitation du Président, M. Evariste Loliki (Congo [Leopoldville]), M. El Mehdi Ben Aboud (Maroc), M. Bohdan Lewandowski (Pologne), M. Mohieddine Fekini (Libye), M. Omar A. H. Adeel (Soudan), Alhaji Muhammad Ngileruma (Nigéria), M. Louis Rakotomalala (Madagascar), M. Aimé-Raymond N'Thepe (Cameroun), M. Emmanuel Dadet (Congo [Brazzaville]), M. Ousmane Socé Diop (Sénégal) et M. Joseph N'Goua (Gabon) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

23. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Il y a quelques jours, une nouvelle administration est entrée en fonction aux Etats-Unis. C'est la première occasion qu'ont les Etats-Unis maintenant sous la direction du président Kennedy de prendre la parole officiellement au Conseil de sécurité sur une question de fond.

24. Mais permettez-moi tout d'abord de vous remercier, vous tous ici et ailleurs, qui m'avez souhaité la bienvenue à cette table, en manifestant tant d'amabilité et d'espoir. Je ne puis espérer faire des miracles, mais je peux m'engager, au nom de mon

to a tireless effort to make the United Nations successful, to make this great experiment in international collaboration fulfil the dreams of its founders that one day reason would rule and mankind would be liberated from the everlasting scourge of war.

25. It seems to be my lot, Mr. President, to address you and my colleagues for the first time in a moment of grave crisis in the brief and tragic history of the Congo and in a moment of equally grave crisis for the United Nations itself. I had hoped that it would be otherwise. Within recent days we have seen successively the withdrawal of two national units of the United Nations Forces, the violent death of the former Prime Minister, Patrice Lumumba, the reported recognition of the Gizenga régime in Stanleyville by the United Arab Republic and a threat by the USSR to provide unilateral assistance outside the United Nations.

26. What we decide here in the next few days may, we believe, determine or not whether the United Nations will be able in the future to carry on its essential task of preserving the peace and protecting small nations. This is a time for urgent and constructive action. In the midst of passions it is a time when the Security Council must be calm. In the midst of efforts to destroy the United Nations action in the Congo, it is a time when we must persevere in the interests not only of the Congo, but also of all of us, large and small. The choice, as always, is the choice of us, the Members of the United Nations. Either we will follow a path towards a constructive and workable solution or we will follow a path of negative recrimination and self interest.

27. As a new arrival listening and talking to representatives, I have wondered sometimes in the past ten days if everyone is actually thinking about the Congo, a new republic struggling to be born, or if the Congo has been obscured by passions and prejudices about the doctors, Kasa-Vubu, Lumumba, Gizenga, Tshombé and so forth. Opinion seems to be polarizing about them, not about the patient. So it is more important than ever to rally strong support to the United Nations in order to save the patient.

28. For the past fortnight my country has been consulting on a United Nations programme to save the patient, both here and abroad, a programme on which there might be agreement by a large majority of United Nations Members. That effort, in which so many of us have taken part, must not be abandoned. Indeed its urgency is only accentuated by the impact of subsequent events.

29. As I said, I had hoped that my first formal remarks to the Security Council on the vexed problems of the Congo could have been directed solely to constructive suggestions which would be helpful to the Congolese people in working out their own independence free from outside interference. Instead,

pays, de mes collègues et de moi-même, à lutter inlassablement pour le succès de l'Organisation des Nations Unies, afin que cette grande expérience de collaboration internationale concrétise par des faits les rêves de ses fondateurs qui pensaient qu'un jour la raison l'emporterait et que l'humanité serait libérée de la guerre, ce fléau qui a toujours fait peser sa menace sur le monde.

25. Il semble que mon premier discours, Monsieur le Président, doive se faire à un moment où se produit une crise grave dans l'histoire brève et tragique du Congo, et où la crise est également grave pour l'Organisation des Nations Unies elle-même. J'avais espéré qu'il pourrait en être autrement. Au cours de ces derniers jours, nous avons appris successivement le retrait de deux unités nationales des forces des Nations Unies, la mort violente de l'ancien Premier Ministre, Patrice Lumumba, la reconnaissance du régime Gizenga à Stanleyville par la République arabe unie, et la menace de la part de l'Union soviétique de fournir une assistance unilatérale hors du cadre des Nations Unies.

26. Ce que nous déciderons ici, au cours des jours qui vont suivre, peut déterminer, à mon avis, si l'Organisation des Nations Unies est capable ou non à l'avenir de s'acquitter de sa tâche essentielle qui est de maintenir la paix et de protéger les petites nations. Il faut agir immédiatement et efficacement et, au milieu du déchaînement des passions, il faut que le Conseil de sécurité garde son calme. Alors que l'on s'efforce de détruire l'action des Nations Unies au Congo, il faut persévérer dans l'intérêt non seulement du Congo, mais aussi dans notre intérêt à tous, que notre pays soit grand ou petit. Comme toujours, le choix est entre les mains des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Ou bien nous suivons une route qui nous mènera à une solution constructive et pratique, ou bien nous suivons la voie des récriminations négatives et de l'égoïsme.

27. En tant que nouvel arrivant qui a écouté les représentants et qui leur a parlé, je me suis demandé quelquefois, au cours de ces 10 derniers jours, si chacun pense vraiment au Congo, cette nouvelle république qui naît dans les affres de luttes intestines, ou si la question du Congo a été obscurcie par des pressions et par des idées préconçues sur les docteurs qui se penchent à son chevet: Kasa-Vubu, Lumumba, Gizenga, Tshombé, etc. Il semble que les opinions se cristallisent sur eux et non sur le malade, et c'est pourquoi il est plus important que jamais d'obtenir l'appui vigoureux de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies afin de sauver le malade.

28. Depuis 15 jours, mon pays procède à des consultations afin de mettre au point un programme des Nations Unies qui sauverait le malade, un programme auquel pourrait se rallier une grande majorité des Etats Membres de l'Organisation. Cet effort auquel ont participé tant d'entre nous ne doit pas être abandonné. En fait, son urgence vient encore d'être accentuée par les récents événements.

29. Comme je l'ai dit, j'avais espéré que mes premières remarques officielles au Conseil de sécurité sur les problèmes complexes du Congo auraient porté uniquement sur des suggestions constructives, qui auraient aidé le peuple congolais à façonner son indépendance lui-même sans aucune intervention de

I find myself compelled to comment not on constructive suggestions but on a statement [S/4704] and a draft resolution [S/4706] of the Soviet Union which were published in this morning's newspapers, and which are virtually a declaration of war on the United Nations on the principle of international action on behalf of peace. Permit me to analyse what, stripped of intemperate rhetoric, the statement and the draft resolution propose.

30. These texts propose the abandonment of the United Nations efforts for peace in the Congo and a surrender of the United Nations to chaos and to civil war. But the statement and the resolution say many things which we are glad to see, things which support positions which my country has always maintained.

31. As to colonialism, my country fought colonialism in 1776 when, if I may say so, the ancestors of the authors of this statement and this resolution had scarcely stirred beneath their bondage, and we have fought it ever since. My countrymen died to end colonialism in the Philippines and my countrymen have assisted the Philippine people to attain their present high destiny of complete independence. My countrymen have died to end colonialism in Cuba, though some Cubans seem to have forgotten this.

32. We rejoice, too, to hear the Soviets denounce political assassination with such vehemence. In this country, it has always been condemned, by whomsoever it is committed, whether by Congolese, by colonialists or by communists. We condemn any violation of human rights, any death without due process of law, whether of African politicians, Hungarian patriots or Tibetan nationalists. The United States stands clearly for the rights of man, individual men, man himself, as against any tyranny, whether it be the tyranny of colonialism, the tyranny of dictatorship or the tyranny of the majority.

33. We note that the Soviets demand that Belgian foreign military and paramilitary aid be withdrawn. We of the United States insist that all foreign military aid, from whatever source and to whatever end, be removed from the Congo and that no such aid be permitted to interfere with the free and independent working out by the Congolese people themselves of their own political destiny. We mean this, and we intend to keep on meaning it, and we mean it with particular reference to the threat by the Soviet Government, which we hope we have misinterpreted, that "it is ready to render all possible assistance and support" to a so-called Congolese Government in Stanleyville which has no legal status. The United States intends to use its utmost influence, within the framework of the United Nations, to see to it that there is no outside interference from whatever source with the Congolese people's working out of their own independence. Therefore, we rejoice that the Soviet Union shares the taste of the United States for colonialism and joins with us in condemning political assassination and in condemning foreign interference in the Congo.

l'extérieur. Au lieu de cela, je suis forcé de présenter mes observations non pas sur des suggestions constructives, mais sur une déclaration [S/4704] et un projet de résolution [S/4706] de l'Union soviétique qui ont été publiés dans les journaux de ce matin, déclaration et projet de résolution qui constituent virtuellement une déclaration de guerre aux Nations Unies et aux principes de l'action internationale pour la paix. Permettez-moi d'analyser ce que proposent cette déclaration et ce projet de résolution, en les dépouillant de toute rhétorique passionnée.

30. Ces textes proposent que l'ONU abandonne ses efforts pour la paix au Congo, qu'elle le livre au chaos et à la guerre civile. Mais la déclaration et la résolution disent bien des choses que nous sommes heureux d'y voir figurer et que viennent consolider les positions que mon pays a toujours prises.

31. En ce qui concerne le colonialisme, mon pays a combattu le colonialisme en 1776, époque où, si je peux m'exprimer ainsi, les ancêtres des auteurs de cette déclaration et de cette résolution n'avaient même pas tenté de secouer les chaînes de leur esclavage, et nous n'avons pas cessé de combattre depuis lors. Mes compatriotes sont morts pour mettre fin au colonialisme aux Philippines et ils ont aidé le peuple philippin à parvenir à sa haute destinée d'indépendance complète. Mes compatriotes sont morts pour mettre fin au colonialisme à Cuba, bien que certains Cubains semblent l'avoir oublié.

32. Nous nous réjouissons également d'entendre l'Union soviétique dénoncer avec tant de véhémence les assassinats politiques. Dans notre pays, ces assassinats ont toujours été condamnés, quels qu'en fussent les auteurs, qu'ils fussent congolais, colonialistes ou communistes. Nous condamnons toute violation des droits de l'homme, toute mise à mort sans procédure légale appropriée, qu'il s'agisse d'hommes politiques africains, de patriotes hongrois ou de nationalistes tibétains. Les Etats-Unis sont de fermes défenseurs des droits de l'homme, de l'individu, de l'homme lui-même, contre toute tyrannie, qu'il s'agisse de la tyrannie du colonialisme, de la dictature ou de la majorité.

33. Nous avons noté que l'Union soviétique exige que l'aide militaire et paramilitaire de la Belgique soit retirée, mais nous, représentants des Etats-Unis, nous insistons pour que toute aide militaire, de quelque source qu'elle provienne et à quelques fins qu'elle soit accordée, soit retirée du Congo, et que l'on ne permette pas que cette aide vienne empêcher que le peuple congolais lui-même forge librement et dans l'indépendance sa propre destinée politique. Ceci, nous le pensons, et nous continuerons à le penser, et nous l'appliquons notamment à la menace du Gouvernement soviétique que nous avons mal interprétée, espérons-le, qui se déclare "prêt à accorder... toute l'aide et tout l'appui possibles" à un prétendu gouvernement congolais de Stanleyville qui n'a aucun statut juridique. Les Etats-Unis ont l'intention d'user de toute leur influence dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour faire en sorte qu'aucune intervention extérieure de quelque source que ce soit ne vienne empêcher le peuple congolais de créer sa propre indépendance. C'est pourquoi nous nous réjouissons que l'Union soviétique partage la répugnance qu'éprouvent les Etats-Unis pour le colonialisme et se joigne à nous pour condam-

34. I pass lightly over the Soviet Government's petulant attack on the Secretary-General and that great office. He needs no defence from me, nor does the institution. His record is an open book, a book which all peace-loving peoples recognize as the record of a dedicated, international civil servant whose only loyalty is to international justice and to international peace. Let the Soviet Government, if it wishes, pretend that he does not exist. It will find that he is far from being a disembodied ghost and it will find that all peace-loving States will continue to support his patient search for the right road to security and peace in the Congo and for all peoples. The United Nations may have made mistakes in the Congo, as who has not, but nothing justifies an intemperate and unjustifiable attack on the integrity of the office itself.

35. We know that the United Nations has been denounced with equal vehemence by Kasa-Vubu, by Gizenga and by Tshombé. Well, they also attack each other with equal vehemence, but could there be better testimony of impartiality? I would recall, if I may be permitted, that the Christian Scriptures say, "Woe unto you, when all men shall speak well of you!" Neither the United Nations nor the Secretary-General seems likely to suffer from the affliction of universal approval.

36. We regret that the Soviet Government does not as yet seem to have seen fit to co-operate with States which truly seek peace in attempting to work out constructive steps for the co-operative solution of the agonizing problems through which the Congolese people are now passing. Instead, the Soviet Government proposes the complete abandonment of the United Nations operation in the Congo in one month. What does this mean? It means not only the abandonment of the Congo to chaos and civil war but, if you please, to the cold war. It means the abandonment of the principle of the United Nations itself. Does anyone doubt that the removal of the United Nations Force would mean chaos? Does this Council, the Security Council, favour abandoning security for insecurity and anarchy? Do we want to withdraw the only elements that stand foursquare against civil and tribal war? Does the Soviet Government really want Africans to kill Africans? The United States does not, and it devotedly hopes that the Soviet Government does not either and that it will join the United States and other peace-loving States in supporting and strengthening the only force that can prevent Congolese civil war, and, indeed, a cold war, the United Nations.

37. Does the Soviet Government really want to chill what should be warm and temperate in Africa with the icy blasts of power politics? The United States does not; its only interest in the Congo is to support the Congolese people in their struggle for real independence, free from any foreign domination from any source. The United States deplores any war, cold or otherwise. Its only desire is to live in peace and freedom and to let all other peoples live in peace

ner les assassinats politiques et les interventions étrangères au Congo.

34. Je ne m'attarderai pas sur l'attaque passionnée qu'a lancée le Gouvernement soviétique contre le Secrétaire général et les hautes fonctions qu'il occupe. Le Secrétaire général n'a pas besoin que je le défende, et l'institution qu'il représente non plus. Tout le monde sait ce qu'il a fait, tous les peuples pacifiques reconnaissent que son œuvre est celle d'un fonctionnaire international intègre, dont le dévouement est acquis uniquement à la justice internationale et à la paix internationale. Que le Gouvernement soviétique, s'il le désire, prétende que le Secrétaire général n'existe pas. Il s'apercevra que le Secrétaire général est loin d'être un fantôme désincarné, et il s'apercevra que tous les Etats pacifiques continueront à appuyer les efforts patients qu'il déploie pour trouver la route qui mène à la sécurité et à la paix au Congo et au monde entier. L'Organisation des Nations Unies a peut-être fait des erreurs au Congo, mais qui n'en a pas fait? Et rien ne justifie des attaques aussi passionnées et injustifiables contre l'intégrité de la fonction elle-même.

35. Nous savons que l'ONU a été attaquée avec une véhémence égale par Kasa-Vubu, par Gizenga et par Tshombé, mais il est vrai qu'ils s'attaquent entre eux avec une égale véhémence, et peut-il exister une meilleure preuve de l'impartialité de l'ONU? Je me permets de rappeler que les Ecritures disent: "Malheur, lorsque tous les hommes diront du bien de vous." Ni l'ONU ni le Secrétaire général ne semblent devoir souffrir de ce fléau de l'approbation universelle.

36. Nous regrettons que le Gouvernement soviétique ne semble pas encore avoir jugé bon de collaborer avec les Etats qui recherchent vraiment la paix par leurs efforts pour arriver par des étapes constructives à une solution des problèmes angoissants qui accablent le peuple congolais. Au lieu de cela, le Gouvernement soviétique propose d'abandonner totalement dans un délai d'un mois l'opération des Nations Unies au Congo. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie non seulement l'abandon du Congo au chaos et à la guerre civile, mais, disons-le, à la guerre froide. Cela signifie l'abandon du principe même de l'ONU. Quelqu'un peut-il douter que le retrait des forces des Nations Unies entraînerait le chaos? Ce conseil, le Conseil de sécurité, désire-t-il troquer la sécurité pour l'insécurité et l'anarchie? Souhaitons-nous retirer les seuls éléments qui s'opposent fermement à la guerre civile et à la guerre tribale? Le Gouvernement soviétique désire-t-il réellement que des Africains tuent des Africains? Tel n'est pas le cas des Etats-Unis, et le Gouvernement américain espère fermement que le Gouvernement soviétique n'en pense rien lui non plus, et qu'il se joindra aux Etats-Unis et aux autres Etats pacifiques pour soutenir et renforcer la seule force qui puisse empêcher la guerre civile au Congo et, disons-le, une guerre froide, à savoir l'Organisation des Nations Unies.

37. Le Gouvernement soviétique désire-t-il réellement glacer sous les froides rafales de la politique de puissance ce qui est tiède et tempéré en Afrique? Les Etats-Unis n'en ont pas l'intention; leur seul intérêt au Congo est d'aider le peuple congolais dans sa lutte pour obtenir l'indépendance réelle, libre de toute domination étrangère, quelle qu'en soit la source. Les Etats-Unis déplorent toutes guerres, qu'il s'agisse d'une guerre froide ou de toute autre

and freedom. It will resist with all its power all assaults on its own peace and freedom, and it proposes to join with all other peace-loving peoples in resisting, in the corporate framework of the United Nations, all assaults on the peace and freedom of other peoples.

38. In that spirit, we declare that so far as we are concerned Africa shall never be the scene of any war, cold or hot, but we also declare that "Africa for the Africans" means "Africa for the Africans" and not Africa as a hunting ground for alien ambitions. We pledge our full and unstinted support against any attempt by anyone to interfere with the full and free development by Africans of their own independent African future.

39. We believe that the only way to keep the cold war out of the Congo is to keep the United Nations in the Congo, and we call on the Soviet Union to join us in thus ensuring the free and untrammelled exercise by the Congolese people of their right to independence and to democracy.

40. But the position apparently taken by the Soviet Government involves more than the unhappy and despicable fate of three Congolese politicians. It involves the future of the 14 million Congolese people. They are the ones with whom we are concerned. We deplore the past, and we condemn those responsible for it, no matter who they may be. But we submit that it is the future that is all-important now and that the best efforts of this Council should be concentrated on the future security of the Congo, and indeed on the future security of all peoples. For it is the security of all peoples which is threatened by the statement and by the proposals of the Soviet Government. Let me make my meaning abundantly and completely clear, if I can.

41. The United States Government believes, and proudly believes, that the single, best and only hope of the peoples of the world for peace and security lies in the United Nations. It lies in international co-operation, in the integrity of an international body rising above international rivalries into the clearer air of international morality and international justice.

42. The United Nations has not achieved perfection, nor has the United States; and they probably never will. The United Nations, like the United States, is composed of humans. It has made mistakes; it probably always will make mistakes. It has never pleased all people. It cannot please all people. In its desire and wholehearted determination to do justice, it may offend one group of States in 1952; another in 1956, and perhaps still another in 1961. But always the United Nations has tried—and we believe that it will always try—to apply even-handedly the rules of justice and equity that should govern us all.

43. Are we callously to cast aside the one and only instrument that men have developed to safeguard their peace and security? Are we to abandon the jungles

guerre. Le seul désir du peuple américain est de vivre en paix et dans la liberté, et de laisser tous les autres peuples vivre dans la paix et dans la liberté. Il résistera de tout son pouvoir aux attaques lancées contre sa propre liberté, et il se propose de s'unir à tous les autres peuples pacifiques pour résister dans le cadre de l'ONU à toutes les attaques lancées contre la paix et la liberté des autres peuples.

38. C'est dans cet esprit que nous déclarerons que, en ce qui nous concerne, l'Afrique ne sera jamais un champ de bataille. Je déclare aussi que l'"Afrique aux Africains" doit être pris dans ce sens uniquement et ne doit pas signifier que l'Afrique est un terrain de chasse pour des ambitions étrangères. Nous nous engageons à nous opposer sans relâche à toute tentative pour empêcher les Africains de mener à bien, et librement, la construction de leur indépendance.

39. A notre avis, la seule manière d'empêcher la guerre froide de s'étendre au Congo, c'est de garder les Nations Unies au Congo, et nous demandons à l'Union soviétique de se joindre à nous pour garantir que les Congolais pourront exercer librement et sans le moindre obstacle leur droit à l'indépendance et à la démocratie.

40. Mais il semble que l'attitude prise par le Gouvernement soviétique implique plus que le sort malheureux et honteux de trois hommes politiques congolais. Elle implique l'avenir de 14 millions de Congolais: c'est de ceux-là que nous nous préoccupons. Nous déplorons le passé et nous condamnons ceux qui en sont responsables, quels qu'ils soient. Mais nous pensons que c'est l'avenir qui importe maintenant, et que le Conseil de sécurité devrait consacrer tous ses meilleurs efforts à garantir la sécurité future du Congo et, en fait, à garantir la sécurité de toutes les populations. Car c'est la sécurité de tous les peuples qui est menacée par la déclaration et par les propositions du Gouvernement soviétique. J'voudrais indiquer aussi clairement et complètement que je le peux ce que je veux dire par là.

41. Le Gouvernement des Etats-Unis croit, et cela avec fierté, que l'espoir, le meilleur espoir, l'unique espoir qu'ont les peuples du monde d'obtenir la paix et la sécurité réside dans l'Organisation des Nations Unies. Il réside dans la coopération internationale, dans l'intégrité d'un organe international qui s'élève au-dessus des rivalités nationales dans l'air plus clair de la moralité internationale et de la justice internationale.

42. L'Organisation des Nations Unies n'est point parvenue à la perfection, les Etats-Unis non plus, et ils n'y parviendront sans doute jamais. L'Organisation, comme les Etats-Unis, est formée d'êtres humains. Elle a fait des erreurs, et probablement continuera à en faire. Elle n'a jamais réussi à satisfaire tout le monde. Elle ne peut satisfaire tout le monde. Dans son désir et sa détermination absolue d'appliquer la justice, elle peut offenser un groupe d'Etats en 1952, un autre en 1956, et peut-être encore un autre en 1961. Mais l'Organisation des Nations Unies a toujours essayé, et nous croyons qu'elle essayera toujours, d'appliquer impartialement les règles de justice et d'équité qui devraient nous régir tous.

43. Devons-nous rejeter brutalement le seul et unique instrument dont disposent les hommes pour sauvegarder leur paix et leur sécurité? Devons-nous

of the Congo to the jungles of internecine warfare and of international rivalry? This issue even transcends the fate of the suffering 14 million Congolese people. It involves the fate of all of us, of all mankind.

44. The issue, then, is simply this. Shall the United Nations survive? Shall the attempt to bring about peace by the concerted power of international understanding be discarded?

(At this point there was a sustained interruption from the public gallery. The President ordered the gallery to be cleared and suspended the meeting until this was done.)

45. The PRESIDENT: Members of the Council, I regret that it will be necessary to exclude the public from the rest of this meeting, but in view of the disturbance which we have just witnessed there is no other alternative. There will, however, be no objection to the accredited correspondents returning to the Press gallery.

46. I apologize to the representative of the United States for the interruption, and ask him to resume his statement.

47. Mr. STEVENSON (United States of America): May I say that I deeply deplore this outrageous and obviously organized demonstration. To the extent that Americans may be involved, I apologize on behalf of my Government to the members of the Security Council.

48. I was saying that the issue is simply this. Shall the United Nations survive? Shall the attempt to bring about peace by the concerted power of international understanding be discarded? Shall any pretence of an international order, of international law, be swept aside? Shall conflicts of naked power, awful in their potential, be permitted to rage in Africa or elsewhere, unchecked by international co-operation or authority?

49. These are questions which call for an answer, not so much by the great Powers as by the smaller ones and the newer ones. My own country, as it happens, is in the fortunate position of being able to look out for itself and for its interests, and look out it will. But it is for the vast majority of States that the United Nations has vital meaning and is of vital necessity. I call on those States to rise in defence of the integrity of the institution which is for them the only assurance of their freedom and their liberty and the only assurance for all of us of peace in the years to come. I also call upon the Soviet Union to reconsider its position.

50. My Government is earnestly determined to cooperate with all Governments in an attempt to improve international relationships and to further friendship among peoples, and it has welcomed evidences of co-operation toward that end by the Soviet Government. Let those evidences be buttressed now by concrete steps, by the Soviet Government's looking toward a constructive solution of the difficult problems that confront us all. Let us join in condemning the past, but let us join in facing the future with calm

abandonner les jungles du Congo aux jungles des luttes intestines et des rivalités internationales? C'est là un problème qui dépasse même le sort des 14 millions de Congolais qui souffrent actuellement. C'est notre destin à nous tous, à toute l'humanité, qui est en jeu.

44. Le problème est donc simplement celui-ci. L'ONU survivra-t-elle? Allons-nous faire disparaître cette tentative de créer la paix par le pouvoir concerté de la compréhension internationale?

(A ce moment-là, des interruptions prolongées s'élevèrent de la galerie du public. Le Président ordonne d'évacuer la galerie, et suspend la séance pendant cette opération.)

45. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je regrette d'annoncer aux membres du Conseil qu'il est nécessaire d'exclure le public du reste de cette séance, mais, étant donné les manifestations dont nous venons d'être témoins, il n'y a pas d'autre solution. Le Conseil, toutefois, n'a pas d'objection à ce que les correspondants accrédités reviennent dans la galerie de la presse.

46. Je m'excuse auprès du représentant des Etats-Unis de cette interruption et lui demande de reprendre sa déclaration.

47. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je voudrais dire que je déplore profondément cette manifestation honteuse, et évidemment organisée. Dans la mesure où des Américains y ont été mêlés, je m'excuse au nom de mon gouvernement auprès du Conseil de sécurité.

48. Je disais que le problème est simplement celui-ci. L'Organisation des Nations Unies survivra-t-elle? Allons-nous faire disparaître cette tentative en vue de créer la paix par le pouvoir concerté de la compréhension internationale? Ecartera-t-on tout semblant d'ordre international ou de droit international? Les conflits que provoque la pure recherche du pouvoir, qui peuvent être si menaçants, pourront-ils se dérouler en Afrique ou ailleurs sans que l'on essaie de les arrêter par la coopération ou l'autorité internationale?

49. Ce sont là des questions auxquelles doivent répondre non pas tant les grandes puissances que les petites puissances et les nouvelles puissances. Il se trouve que mon pays est heureusement en mesure de pouvoir se défendre et de veiller à ses intérêts — et vous pouvez être assurés qu'il le fera; mais c'est pour la grande majorité des Etats que l'Organisation des Nations Unies présente un intérêt vital, voire est une nécessité vitale. J'invite ces Etats à se lever pour défendre l'intégrité de l'institution qui est pour eux la seule garantie de leur liberté et la seule garantie pour nous tous de la paix pour l'avenir. Je demande également à l'Union soviétique de revenir sur sa position.

50. Mon gouvernement est sincèrement désireux de coopérer avec tous les gouvernements pour améliorer les relations internationales et pour développer l'amitié entre les peuples, et il se réjouit des témoignages qu'a donnés le Gouvernement soviétique de vouloir coopérer à cette fin. Que ces témoignages soient maintenant renforcés par des mesures concrètes, par un effort de la part du Gouvernement soviétique pour trouver une solution constructive aux problèmes difficiles auxquels nous devons faire face. Unissons-

determination to support steadfastly, and strengthen sturdily, the United Nations—the United Nations, which is the last best hope of us all.

51. Let me now turn to the Congo and to what can be done to arrest the sad deterioration in that divided country. There are certain fundamental principles concerning the Congo which have had, and will continue to have, the full support of the American people and of the United States Government. It is on the basis of these principles that we have undertaken consultations this past fortnight. We believe that they are shared by others and we are willing to work with any and all who show a willingness to find a solution.

52. The essential principles of such a solution are, we believe, apparent to all. In the first place, the unity, the territorial integrity and the political independence of the Congo must be preserved. I am sure that Sir Patrick Dean will not object if I repeat that the United States was one of the first anti-colonialists and that, during the 186 years since, we have stood steadfastly for the right of peoples to determine their own destiny. The United States desires nothing for the Congo but its complete freedom from outside domination, and nothing for its people but the same independent freedom which we wanted for ourselves so long ago and have resolutely defended ever since. Much as the United States was once beset by internal dissensions, so the Congo, since its independence, has been beset by secessionist movements, previously in Katanga and now in Oriental province too. The United States supports the continued territorial integrity of the Congo. So far as we are concerned, its borders are identical with its borders on 1 July 1960. The United States is ready to join with other States which support the Congo's independence and integrity to maintain this principle within the framework of the United Nations.

53. Secondly, the Congo must not become a battleground, as I have said, for either a cold or a hot war among the big Powers. When the United States was first requested to provide troops for the Congo, we told the Congolese Government to appeal to the United Nations. We then supported United Nations military assistance to the Congo. In contrast to others, the United States has never at any time provided a single tank, a single gun, a single soldier, a single piece of equipment that could be used for military purposes, to anyone in the Congo. We have, on the other hand, responded promptly and vigorously to every request made of us by the United Nations, so that the entire control over our assistance passed from our hands to those of the United Nations. We remain firmly determined, as I have said, to do everything in our power to keep the cold war out of Africa.

54. Thirdly, we support the United Nations action in the Congo to the fullest measure of our power. The best way to keep the cold war and the hot war out of the Congo, as I have said, is to keep the United Nations in. To those Members which are still contemplating withdrawal, I suggest a long, hard, careful look at what might happen in the Congo if the United Nations

nous pour condamner le passé, mais unissons-nous aussi pour nous tourner vers l'avenir, avec la calme détermination de soutenir sans relâche et de renforcer l'Organisation des Nations Unies, qui est notre dernier espoir.

51. Je voudrais maintenant en venir au Congo et à ce qui peut être fait pour arrêter la triste aggravation de la situation dans ce pays déchiré. Il est certains principes fondamentaux relatifs au Congo que le peuple américain et le Gouvernement des Etats-Unis ont toujours soutenus et continueront à soutenir. C'est sur la base de ces principes que nous avons entrepris des consultations au cours de la quinzaine passée. Nous croyons que d'autres soutiennent ces mêmes principes, et nous sommes désireux de collaborer avec tous ceux qui se montrent soucieux de trouver une solution.

52. Les principes essentiels de cette solution sont à notre avis très clairs. En premier lieu, il faut maintenir l'unité, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique du Congo. Je suis sûr que sir Patrick Dean ne m'en voudra pas si je répète que les Etats-Unis ont été l'un des premiers Etats anticolonialistes et que, au cours des 186 années qui se sont écoulées depuis lors, nous avons défendu résolument le droit des peuples à décider de leur propre destin. Les Etats-Unis ne désirent pour le Congo que sa liberté complète, hors de toute ingérence extérieure, et ne souhaitent rien à son peuple que la même liberté indépendante que nous avons voulu avoir nous-mêmes il y a si longtemps, et que nous avons résolument défendue depuis lors. Les Etats-Unis ont autrefois été déchirés par des dissensions internes et le Congo, de même, depuis son indépendance, a été la proie de mouvements sécessionnistes, d'abord au Katanga et maintenant aussi dans la Province-Orientale. Les Etats-Unis appuient l'intégrité territoriale du Congo. Pour nous, ses frontières sont celles qu'il avait le 1er juillet 1960. Les Etats-Unis sont prêts à se joindre aux autres Etats qui appuient l'indépendance et l'intégrité du Congo pour maintenir ces principes dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

53. Deuxièmement, le Congo ne doit pas devenir un champ de bataille, comme je l'ai dit, ni pour une guerre froide, ni pour une guerre chaude, entre les grandes puissances. Quand le Gouvernement du Congo a demandé en premier lieu aux Etats-Unis d'envoyer des troupes au Congo, nous lui avons répondu de s'adresser à l'ONU. Nous avons ensuite soutenu l'aide militaire de l'ONU au Congo. A la différence d'autres pays, les Etats-Unis n'ont jamais, à aucun moment, fourni un seul char, un seul canon, un seul soldat, une seule pièce d'équipement qui puisse être utilisée à des fins militaires au Congo. Nous avons par contre répondu promptement et vigoureusement à toute demande que nous a présentée l'ONU, de telle sorte que notre aide fût entièrement contrôlée par l'ONU et non plus par nous. Nous restons fermement décidés, comme je l'ai dit, à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour écarter la guerre froide de l'Afrique.

54. Troisièmement, nous appuyons l'action de l'ONU au Congo dans toute la mesure possible. La meilleure manière d'écarter la guerre froide et la guerre chaude du Congo, c'est de garder l'Organisation des Nations Unies au Congo. Aux Membres qui envisagent encore un retrait des Nations Unies, je suggère qu'ils étudient longuement et soigneusement ce qui pourrait

Force collapses or if the United Nations mission fails because of lack of support by its Members.

55. Finally, we believe that the Congolese people must be allowed to develop their own political settlement by peaceful means, free from violence and external interference. The Congo's political problems must, in the last analysis, be worked out by the Congolese themselves. The United Nations can assist in this effort by helping to create peace and stability and by extending its good offices, as it has done in the United Nations Conciliation Commission for the Congo. But only a settlement commanding the support of the Congolese people will long endure.

56. On these principles—the maintenance of territorial integrity and political independence, the isolation of the Congolese from large-power and small-power interference, continued vigorous United Nations assistance and the settlement of internal political controversies by peaceful means—rests, in our opinion, the only possibility for a solution. We are faced now with the necessity for urgent and effective steps to bring these principles closer to reality. The threat of civil war, of increased unilateral intervention in the Congo on all sides, is increasingly grave. If the United Nations does not take effective action immediately, not only may conflict break forth in full fury in the Congo, but the hopes of African unity may be destroyed for many years to come by the divisions which will be produced among African Nations.

57. What, then, in those circumstances needs to be done?

58. First, all foreign intervention outside the framework of the United Nations should cease immediately, and any foreign military or para-military personnel in the Congo should be withdrawn. The injunction of the General Assembly resolution [1474 (ES-IV)], adopted with the support of all Members of the United Nations except the Soviet bloc, against any unilateral military aid whatever, whether direct or indirect, should be adhered to fully by all United Nations Members. This applies to those Belgians who are providing military advice and assistance to the Congo. It applies equally to military assistance to the forces in Oriental province. The United States, for its part, does not intend to sit by if others consciously and deliberately seek to exacerbate the present situation. We are prepared to use all of our influence, if other Members of the United Nations do likewise, to prevent such assistance from coming to the Congo, no matter from what quarter it may come.

59. Equally urgent and immediate steps are needed to avert the extension of civil war in the Congo and to protect the lives of innocent civilians and refugees, should the present passions result in widespread outbreaks of violence. The United Nations political and military authorities on the ground should consult immediately with the Chief of State and with other civilian and military leaders, if necessary, to agree on measures which would best maintain peace and stability and protect the lives of citizens. Such measures must be accompanied also by immediate steps to assure long-range stability and progress.

se passer au Congo si la Force des Nations Unies disparaissait ou si la mission des Nations Unies échouait parce que les Membres de l'Organisation ne l'ont pas appuyée.

55. Enfin, nous croyons que l'on doit laisser le peuple congolais régler lui-même la situation politique du pays par des moyens pacifiques, sans violence et sans intervention extérieure. En dernière analyse les problèmes politiques du Congo doivent être résolus par les Congolais eux-mêmes. L'Organisation peut contribuer à cet effort en aidant à créer la paix et la stabilité et en offrant ses bons offices comme elle l'a fait dans la Commission de conciliation des Nations Unies pour le Congo. Mais seule une solution politique qui recevrait l'appui du peuple congolais sera durable.

56. C'est sur ces principes, à savoir le maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique, l'isolement des Congolais de toute ingérence des grandes et des petites puissances, la continuation d'une aide vigoureuse de l'ONU et le règlement des controverses politiques intérieures par des moyens pacifiques qu'à notre avis repose la seule possibilité de solution. Nous nous trouvons maintenant devant la nécessité de prendre des mesures urgentes et efficaces pour réaliser ces principes. La menace de la guerre civile et d'une intervention unilatérale accrue de toutes parts est de plus en plus grave. Si l'ONU ne prend pas des mesures efficaces immédiatement, non seulement il se pourrait que le conflit éclate et fasse rage dans le Congo, mais les divisions qui pourraient se produire parmi les nations africaines ruineront les espoirs de l'unité africaine pendant les années à venir.

57. Que faut-il donc faire dans ces conditions?

58. Tout d'abord, toute intervention étrangère en dehors du cadre de l'ONU doit cesser immédiatement, et il faut retirer du Congo tout le personnel militaire et paramilitaire étranger. Tous les Etats Membres de l'Organisation devraient se plier à l'injonction contenue dans la résolution de l'Assemblée générale [1474 (ES-IV)] et adoptée avec l'appui de tous les Membres de l'Organisation à l'exception du bloc soviétique, qui se prononce contre toute aide militaire unilatérale quelle qu'elle soit, directe ou indirecte. Cette injonction s'applique aux Belges qui fournissent des conseillers et une assistance militaires au Congo. Elle s'applique également à l'aide militaire fournie aux forces de la Province-Orientale. Pour sa part, le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de rester inactif si d'autres cherchent constamment et délibérément à exacerber la situation actuelle. Nous sommes disposés à user de toute notre influence si d'autres Etats Membres de l'Organisation font de même pour empêcher que cette aide n'arrive au Congo de quelque partie du monde qu'elle provienne.

59. Il faut également prendre des mesures urgentes et immédiates pour empêcher que la guerre civile ne s'étende au Congo, et pour protéger les vies des civils et des réfugiés innocents, si les passions actuelles devaient donner lieu dans tout le pays à des violences. Les autorités politiques et militaires des Nations Unies qui se trouvent sur place devraient se consulter immédiatement avec le chef de l'Etat et avec les autres dirigeants civils et militaires, le cas échéant, pour décider des mesures qui maintiendront le mieux la paix et la stabilité et protégeront le mieux la vie des citoyens. Ces mesures doivent

60. The Secretary-General proposed to us less than two weeks ago [928th meeting] that measures should be taken to unify, reorganize and retrain the Congolese Army and other armed forces in the Congo with a view to eliminating force as a political element in that afflicted country. The United States supports this proposal. We believe that negotiations to bring this about should be undertaken with the same urgency as the measures I have just mentioned.

61. On Monday, here in the Security Council [933rd meeting], I deplored the reported death of Mr. Lumumba and his colleagues and supported the Secretary-General's request that his report should be included in the agenda and that the preliminary investigation should be continued. On every occasion when the arrest of Mr. Lumumba has been discussed in the United Nations, the United States has taken the position that he must be treated humanely and with all protection of law and order. We have similarly expressed ourselves through diplomatic channels to the appropriate authorities in the Congo. I believe it has been long known that in our consultations during the past week we advocated the release of all political prisoners and their participation in the political process, once law and order had been restored to the Congo and the possibility of civil war averted. We continue to believe that this must be done for those political prisoners such as Mr. Songolo, about whom the world Press has been less aware. In the case of Mr. Lumumba we support the Secretary-General's investigation, and we believe that it should be continued vigorously until the true facts are known. I earnestly hope that the Katanga forces will cooperate so that the full facts may be brought to light.

62. The ultimate objective of such steps should be to promote the reconciliation of the political elements in the Congo and a full return to constitutional processes, in a form to be designated by the people themselves. The Government recently appointed by the Chief of State is a step in the right direction. Indeed, any step in the direction of moderation and breadth of base is a step in the right direction. The provision of unfilled Cabinet places for other elements is encouraging. Determined future efforts must be made to broaden the base of the Congolese Government, and Parliament should be convened as soon as conditions of security, law and order permit. Encouragement by the United Nations of such steps is of fundamental importance, we believe.

63. The measures I have outlined can be carried out with dispatch and effectiveness only through the Secretary-General and the United Nations mission in the Congo. To attempt to discredit and dismiss the Secretary-General at this critical moment would not only wreck the United Nations mission in the Congo, but dangerously weaken the United Nations itself. This is the measure of the gravity of our crisis. We call upon all members at this table to face these realities soberly and solemnly. We are eager to continue consultations with other nations at this table with a view to producing a draft resolution to carry out measures such as those. We are prepared to meet in the Council by night and by day until we can reach consensus and agreement.

s'accompagner des mesures immédiates pour assurer la stabilité et le progrès à longue échéance.

60. Le Secrétaire général nous a proposé, il y a moins de deux semaines [928ème séance], de prendre des mesures pour unifier, réorganiser et réformer l'armée congolaise et les autres forces armées du Congo, en vue d'empêcher que la force ne soit un élément de la politique de ce malheureux pays. Les Etats-Unis appuient cette proposition. Nous croyons que des négociations pour y parvenir devraient être entreprises aussi rapidement qu'il faut prendre les mesures que je viens de mentionner.

61. Lundi, ici même au Conseil de sécurité [933ème séance], j'ai déploré la mort de M. Lumumba et de ses collègues qui venait de nous être annoncée, et j'ai appuyé la demande du Secrétaire général afin que les rapports fussent inscrits à l'ordre du jour et que l'enquête préliminaire se poursuive. En toute occasion où l'on a discuté de l'arrestation de M. Lumumba à l'ONU, la délégation des Etats-Unis a été d'avis qu'il fallait le traiter humainement et lui accorder toute la protection de la loi. Nous nous sommes exprimés de même par les voies diplomatiques auprès des autorités compétentes du Congo. Je crois que l'on sait depuis longtemps que, dans nos consultations au cours de la semaine passée, nous avons préconisé que tous les prisonniers politiques soient libérés et qu'ils participent à la procédure parlementaire une fois que l'ordre public aura été restauré au Congo et que la possibilité d'une guerre civile aura été écartée. Nous continuons à croire que ceci doit s'appliquer aux prisonniers politiques tels que M. Songolo, dont la presse mondiale a moins parlé. Dans le cas de M. Lumumba, nous appuyons l'enquête du Secrétaire général et nous croyons qu'elle doit être poursuivie vigoureusement, jusqu'à ce que la vérité soit connue. J'espère fermement que les forces du Katanga y collaboreront, afin que tous les faits soient portés au grand jour.

62. Le but final de ces mesures devrait être de favoriser la réconciliation des éléments politiques du Congo et le retour aux procédures constitutionnelles sous une forme que le peuple choisira lui-même. La désignation récente d'un gouvernement par le chef de l'Etat est une mesure dans la bonne direction. Il est encourageant de voir que l'on a prévu des places vacantes dans le Cabinet pour d'autres éléments. Il faut s'efforcer vigoureusement d'élargir la base du Gouvernement congolais et de réunir le Parlement dès que la sécurité et l'ordre public le permettront. Bien entendu, il est indispensable que les Nations Unies encouragent ces mesures.

63. Les mesures que je viens d'esquisser ne peuvent être exécutées sans délai et efficacement que par l'entremise du Secrétaire général et de la mission des Nations Unies au Congo. S'efforcer de discréditer, et de renvoyer le Secrétaire général en ce moment critique, non seulement détruirait la mission des Nations Unies au Congo, mais affaiblirait dangereusement l'Organisation elle-même. C'est à cela que l'on mesure la gravité de la crise. Nous demandons à tous les membres assis à cette table de regarder la réalité sans passion et solennellement. Pour notre part, nous souhaitons poursuivre les consultations avec les autres nations à cette table, afin de rédiger un projet de résolution qui permettra d'exécuter ces mesures. Nous sommes prêts à siéger

64. The time for effective action in the Congo is now. We must seize it—and we must seize it quickly.

65. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Before proceeding in accordance with the instructions of the Soviet Government to make my statement, I should like to say only a few words about the remarks of the United States representative, Mr. Stevenson. I naturally reserve the right to comment later in more detail on a number of the views which he put forward, but I should like now to express my regret that Mr. Stevenson began his exposé of the position of the new Government of the United States with some of the old attacks on the policy of the Soviet Union, which are completely unfounded and show no signs of the new approach about which Mr. Stevenson spoke.

66. On the contrary, as far as the Congolese question is concerned, we have not detected in Mr. Stevenson's statement any new approach on the part of the United States Government, but, unfortunately, we were able to discern some of the old attitudes and approaches which, you all know, have already led to regrettable consequences in the whole train of events in the Congo.

67. Mr. Stevenson spoke of the need for a constructive approach to solving the Congolese problem, but his remarks contain no constructive suggestions which might change the situation in the Congo for the better, and they set forth none of the conclusions which we are forced to draw from the regrettable turn of events that we are now witnessing.

68. One further brief remark. Mr. Stevenson spoke of the role of the United Nations, and of the hope which the people place in our Organization, and at the same time he identified the United Nations with its present Secretary-General. This, in our opinion, was a serious error. Mr. Hammarskjöld is not the United Nations, and the identification of this individual with the United Nations as a whole is quite unjustifiable, especially in view of all the latest events. We are therefore unable to support the attempt to bracket together the United Nations and Mr. Hammarskjöld despite the fact that the Soviet Union has supported and intends to support constructive efforts on the part of the United Nations for strengthening peace and co-operation between nations and for defending all the high ideals embodied in the United Nations Charter. In our opinion, this task is incompatible with the defence of an individual who, we firmly believe, has disgraced the United Nations.

69. With regard to various concrete questions, I shall permit myself in the course of this statement and on a later occasion to reply to a number of remarks and views expressed by the United States representative. This is all I wish to say in my introductory remarks.

70. The Security Council is resuming its discussion of the situation in the Congo at a time when this situation has radically altered. Hired assassins have murdered the leaders of the African national freedom movement—Patrice Lumumba, the Congolese national hero and Head of Government and Joseph Okito and Maurice Mpolo, his companions-in-arms, men who

au Conseil nuit et jour, jusqu'à ce que nous puissions parvenir à un accord unanime.

64. Le moment est venu de passer à l'action au Congo. Il faut saisir cette occasion, et la saisir vite.

65. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Avant de faire ma déclaration, conformément aux instructions que j'ai reçues du Gouvernement soviétique, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'intervention du représentant des Etats-Unis, M. Stevenson. Je me réserve, bien entendu, le droit d'exposer un peu plus tard et d'une manière plus détaillée ce que je pense de toute une série d'opinions qu'il a proférées, mais je dois, sans plus attendre, exprimer mon regret de constater que, pour définir l'attitude du nouveau gouvernement des Etats-Unis, M. Stevenson a commencé par renouveler certaines vieilles attaques contre la politique de l'Union soviétique, qui sont entièrement injustifiées et ne reflètent en aucune manière cette position nouvelle dont il a parlé.

66. D'autre part, sur la question du Congo, loin de trouver dans l'intervention de M. Stevenson la manifestation d'une attitude nouvelle du Gouvernement des Etats-Unis, nous y avons relevé, à notre regret, une série de vieux concepts et d'anciennes prises de position qui, comme on le sait, ont entraîné des conséquences funestes tout au cours des événements du Congo.

67. M. Stevenson dit qu'il faut aborder le problème du Congo dans un esprit constructif; mais sa déclaration ne contient aucune proposition constructive qui puisse réellement améliorer la situation au Congo, et aucune de ces conclusions que nous sommes tenus de tirer des tragiques événements du Congo qui se déroulent sous nos yeux.

68. Autre brève observation: M. Stevenson a parlé du rôle des Nations Unies, des espérances que les peuples placent dans notre organisation et, en même temps, il a identifié l'Organisation des Nations Unies avec son actuel Secrétaire général. De notre point de vue, c'est là une grave erreur. M. Hammarskjöld n'est pas l'Organisation des Nations Unies, et l'identification de cette personnalité à l'Organisation tout entière ne peut se justifier d'aucune façon, surtout si l'on tient compte des événements récents. C'est pourquoi nous ne saurions approuver la tentative de confondre l'Organisation des Nations Unies avec M. Hammarskjöld, et pourtant l'Union soviétique a soutenu et entend soutenir les efforts constructifs des Nations Unies visant à consolider la paix, à assurer la collaboration entre les peuples et à défendre les grands idéaux inscrits dans la Charte. Pareille tâche, à notre avis, est inconciliable avec le soutien accordé à une personne qui, nous en sommes profondément convaincus, a déshonoré l'Organisation.

69. Sur certains points concrets, je me permettrai, soit au cours de ma déclaration d'aujourd'hui, soit par la suite, de répondre à plusieurs observations et affirmations du représentant des Etats-Unis. Telles sont les remarques préliminaires que je voulais présenter.

70. Le Conseil de sécurité reprend la discussion de la question relative à la situation au Congo à l'heure même où cette situation s'est modifiée de fond en comble. Les tueurs à gages ont assassiné les grands chefs du mouvement de libération africain, le héros national du Congo, chef du gouvernement de ce pays, Patrice Lumumba, et ses compagnons de lutte Joseph

readily and consistently defended the freedom and independence of their country. This tragic fact, like a flash of lightning, has illuminated to the horrified world the whole picture of the historic events taking place in the Congo, and it imposes on the Security Council the obligation not only to make a fearless evaluation of these events but also to draw the necessary conclusions from them and to learn all that they have to teach, however unpleasant this may be.

71. The physical violence inflicted on these leaders of the Congolese people is an international crime, the full responsibility for which is borne by the colonialists and, in particular, the Belgian colonialists, who control the Congolese province of Katanga, where Patrice Lumumba, Joseph Okito and Maurice Mpolo were sent for the specific purpose of being subjected to violence. In their hatred for the cause of the national liberation of the Congo, the colonialists even engineered the brutal murder of the lawful leaders of the Congolese people, before the eyes of the whole world, violating all the tenets of international law and morality, scoffing at the resolutions of the United Nations Security Council and challenging all the peace-loving peoples of the world.

72. The Security Council has already adopted more than one resolution requesting the Belgians immediately to cease hostile activities in the Republic of the Congo. However, the Belgian Government, defying not only world public opinion but also all the decisions of the Security Council and of the General Assembly, is still shamelessly carrying on aggression against this new African State and has now even resorted to direct physical violence against the national leaders of the Congo. There is not a shadow of doubt about the responsibility of the Belgian colonialists for the long series of crimes perpetrated against the Congolese people. This has been shown by countless facts and has been confirmed by the whole course of events in the Congo. The incriminating evidence that has now been accumulated against Belgium is more than sufficient to justify the most severe condemnation.

73. Although Mr. Stevenson said that we should evaluate the events taking place in the Congo, we are extremely surprised that the question of evaluating the Belgian aggression was never touched upon in his statement. This is something sad to contemplate.

74. Even now, despite all the resolutions adopted by the Security Council and the General Assembly, it appears from the latest report of the Special Representative of the Secretary-General in the Congo that Belgium is openly continuing to arm troops and "gendarmes" in Katanga, sending them aircraft, modern weapons, ammunition, equipment and vehicles.

"As a result of internal and external recruiting campaigns", this report states, "the Katanga authorities have now at their disposal a force estimated at some 5,000 men, which is well equipped and strengthened by non-Congolese officers and non-commissioned officers now estimated to be some 400 strong." [S/4691, para. 2.]

75. The presumptuous criminal Tshombé, who is in the service of the Belgian colonialists, is speaking openly of his plans to arm the people of Katanga "to the teeth" and is threatening to launch a military

Okito et Maurice Mpolo, qui ont toujours fermement et obstinément défendu la liberté et l'indépendance de leur patrie. Ce fait tragique vient comme un éclair d'illuminer devant le monde inquiet tout le tableau des événements historiques qui se déroulent au Congo; ce fait exige non seulement que le Conseil de sécurité porte un jugement courageux sur ces événements, mais aussi qu'il en tire toutes les conséquences, toutes les leçons qui s'imposent, quelle que soit leur sévérité.

71. Ce massacre des grands chefs du peuple congolais constitue un crime international dont les colonialistes portent l'entière responsabilité et, au premier chef, les colonialistes belges sous le pouvoir desquels se trouve placée la province congolaise du Katanga où furent envoyés, exprès pour être exécutés, Patrice Lumumba, Joseph Okito et Maurice Mpolo. Dans leur haine contre la libération nationale du Congo, les colonialistes sont allés jusqu'à organiser, aux yeux du monde entier, le meurtre atroce des chefs légitimes du peuple congolais, foulant aux pieds les règles du droit international et de la morale, tournant en dérision les décisions du Conseil de sécurité et jetant un défi à tous les peuples pacifiques du monde.

72. Le Conseil de sécurité a déjà adopté plus d'une résolution exigeant de la Belgique qu'elle mette immédiatement fin à ses agissements contre la République du Congo. Or, le Gouvernement belge, au mépris non seulement de l'opinion publique mondiale, mais aussi de toutes les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, poursuit, impudemment, son agression contre le jeune Etat africain, ne reculant pas maintenant devant l'exécution des chefs nationalistes du Congo. La responsabilité des colonialistes belges, pour cette longue série de crimes commis contre le peuple congolais, n'est mise en doute par personne. Prouvée par de nombreux faits, elle est confirmée par le déroulement des événements au Congo. Il existe maintenant une telle accumulation de preuves accusant la Belgique qu'elles suffisent amplement pour formuler la condamnation la plus sévère.

73. Lorsque M. Stevenson déclare que nous devons porter un jugement sur tout ce qui se passe au Congo, c'est avec un extrême étonnement que nous cherchons la moindre trace d'un jugement porté sur l'agression belge dans la déclaration du représentant des Etats-Unis. Cela suscite de tristes réflexions.

74. Aujourd'hui encore, malgré toutes les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, la Belgique, comme il ressort du dernier rapport du représentant spécial du Secrétaire général, continue ouvertement d'armer les forces et la gendarmerie du Katanga, leur fournissant des avions, des armes, des munitions, des équipements modernes et des moyens de transport.

"A la suite de campagnes de recrutement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les autorités katangaises", est-il dit dans le rapport, "disposent maintenant d'une force estimée à quelque 5 000 hommes, bien équipée et encadrée par des officiers et sous-officiers non congolais dont le nombre serait actuellement de 400 environ." [S/4691, par. 2.]

75. Le criminel Tshombé, qui s'est mis au service des colonialistes belges, déchaîné au-delà de toute mesure, déclare ouvertement que son plan est d'armer "jusqu'aux dents" la population du Katanga, et il

offensive against the territories under the control of the lawful government of the Republic of the Congo.

76. The fact is that there are now, if not more, at least not fewer colonialist troops, mainly Belgian, in Congolese territory than when the Security Council adopted its first resolution on the withdrawal of Belgian military personnel from that territory [S/4387]. As Mr. Stevenson has spoken today of the need to eliminate all military intervention, it is very hard to understand why the United States does not suggest eliminating the quite obvious military intervention of Belgium in the Congo. Why it does not join the general demand for the immediate withdrawal of all Belgian military and para-military personnel, and all the Belgian leaders and troops which are committing obvious aggression in the Congo.

77. A so-called Foreign Legion is now operating in the Congo—an army of hirelings recruited by the Belgian Government from criminals in France, Western Germany and a number of other countries. A Belgian-French staff has in fact been established on Congolese territory and is directing military operations against northern Katanga, Oriental Province and Kivu Province, which are under the control of the lawful government.

78. The activities of Belgium in regard to the Congo are a flagrant violation of the declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples [resolution 1514 (XIV)] adopted by the General Assembly on 14 December 1960. This is especially true of paragraph 4, which states that:

"All armed action or repressive measures of all kinds directed against dependent peoples shall cease in order to enable them to exercise peacefully and freely their right to complete independence, and the integrity of their national territory shall be respected."

What territorial integrity can there be in the Republic of the Congo when its most important province is now universally recognized to be under de facto Belgian occupation and when Tshombé has in fact established direct relations with Belgium, which is giving orders in Katanga as if it were its own colony?

79. The Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples begins, as we know, by stressing the determination "to reaffirm faith in fundamental human rights, in the dignity and worth of the human person, in the equal rights of . . . nations large and small". How can we speak of respect for human rights in the Congo when, in the course of the punitive operations of Belgian troops and the Belgian-led Tshombé gangs, dozens of Congolese villages are being reduced to ashes and hundreds of innocent, peaceful inhabitants are being murdered? With frank cynicism, one of the French adventurers who is a member of the so-called "Foreign Legion" recently stated, according to the American Press: "The people do not like us, but we are being well paid for killing women and children". It is significant that even a United Nations representative was forced to state that the activities of the Fascist cut-throats from the "Foreign Legion" contain "elements of genocide".

menace de déclencher des opérations militaires contre les territoires placés sous le contrôle du gouvernement légitime de la République du Congo.

76. En fait, il se trouve actuellement sur le territoire du Congo autant, sinon plus, de troupes des colonialistes, belges surtout, qu'il n'y en avait au moment où le Conseil de sécurité a adopté sa première résolution sur l'évacuation des forces militaires belges hors du territoire du Congo [S/4387]. Et, si M. Stevenson a parlé aujourd'hui de la nécessité d'éliminer toute intervention militaire, on ne comprend pas bien pourquoi les Etats-Unis ne proposent pas d'éliminer totalement l'intervention militaire belge, si évidente dans les affaires du Congo. Pourquoi ne déclarent-ils pas ouvertement qu'ils exigent, avec tous les autres, l'évacuation immédiate de tout le personnel militaire et paramilitaire belge, de tous les agents et de toutes les troupes belges qui sont en train de commettre une agression contre le Congo?

77. Actuellement opère au Congo ce que l'on appelle la "légion étrangère", armée de mercenaires, recrutés par le Gouvernement belge dans les milieux criminels de France, d'Allemagne occidentale et de nombreux autres pays. Sur le territoire du Congo a été créé un état-major franco-belge, qui dirige les opérations militaires contre le Katanga du Nord, la Province-Occidentale et le Kivu, qui sont sous le contrôle du gouvernement légitime.

78. Les agissements de la Belgique à l'égard du Congo constituent une violation flagrante de la Déclaration adoptée le 14 décembre 1960 par l'Assemblée générale [résolution 1514 (XV)] sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, notamment de son paragraphe 4, ainsi libellé:

"Il sera mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression, de quelque sorte qu'elles soient, dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète, et l'intégrité de leur territoire national sera respectée."

Comment parler de respect de l'intégrité territoriale du Congo, alors qu'il est universellement reconnu que la province la plus importante se trouve, en fait, occupée par les Belges et que Tshombé a établi, en fait, des rapports directs avec les Belges qui agissent au Katanga comme s'ils étaient dans leur propre colonie!

79. On sait que la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux commence par rappeler que les peuples du monde se sont déclarés résolus "à proclamer à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droit . . . des nations, grandes et petites". Comment parler de respect des droits de l'homme au Congo, alors qu'au cours d'expéditions punitives des forces belges et des bandes de Tshombé commandées par des Belges les villages congolais sont incendiés et réduits en cendres par dizaines, les habitants pacifiques et sans reproche, massacrés par centaines? Un des aventuriers français qui font partie de la prétendue "légion étrangère" a déclaré avec cynisme, comme l'a récemment rapporté la presse américaine: "La population ne nous aime pas, mais nous sommes bien payés pour assassiner les femmes et les enfants." Il est caractéristique de noter que le représentant de l'Organisation des Nations Unies ait lui-même été

80. Despite the fact that the Security Council resolution requested in unambiguous terms the cessation of Belgian military operations against the Republic of the Congo, these operations, as can be seen, are not only being continued but are being facilitated by Belgium through the extensive use of the Trust Territory of Ruanda-Urundi. This is yet another flagrant violation by Belgium of both the United Nations Charter and the tenets of international law.

81. The Soviet Government has often stated that unless the aggressive activities of the Belgian colonialists in the Congo are rigidly suppressed, the situation in that country cannot return to normal, and there can be no peaceful solution of the problem. It warned that, in their attempt to reinstate the colonial régime in the Congo, the Belgian colonialists would be prepared to resort to any crime. For example, in a statement issued on 6 December of last year [S/4573], the Soviet Government drew the attention of the Security Council and of world public opinion to the fact that the colonialists were planning the physical elimination of the leaders of the Congolese State and the political leaders of the Congolese people in order to replace them with their hirelings, such as Mobutu and Tshombé, also using for this despicable purpose the traitor of the Congolese people, Kasa-Vubu. The soundness of this warning by the Soviet Government is now fully obvious.

82. The times are now past, however, when the colonialists could commit the blackest deeds with impunity. Belgium—the aggressor country—having reached the limit in its criminal activities in the Congo, must now bear full responsibility for its crimes. It has more than once been warned in the clearest terms and must not be shown any further indulgence.

83. The statement published yesterday by the Soviet Government contains the following passage:

"The grievous crime of the colonialists cannot remain unpunished. The hirelings who shed the blood of Patrice Lumumba and his comrades-in-arms must be severely punished. The peoples demand a reply from the Belgian Government concerning the role it has played in this foul crime. The contempt and wrath of the peoples of the world will brand the murderers and the organizers of the crime. By their acts the executioners have merely sown seeds of inextinguishable hatred in the soil of Africa, hatred that will flame in the hearts of more than one generation of Africans." [S/4704, para. 8.]

It is difficult to add anything to this statement.

84. Naturally, the Belgian colonialists would not have dared to perpetrate all the crimes which they have now committed if they had not felt behind them the support of their allies, of a whole coalition of colonial Powers, which from the very beginning have been urging the Belgians into shady enterprises in the Congo and who also cannot escape heavy responsibility for the crimes which have been committed. It was the allies of Belgium which rejected all the proposals

obligé de constater que les agissements des énergumènes fascistes de la "légion étrangère" contiennent "des éléments de génocide".

80. Au mépris des décisions du Conseil de sécurité qui exigent sans ambiguïté que la Belgique mette fin aux opérations militaires contre la République du Congo, ces opérations, comme on peut le voir, non seulement n'ont pas cessé, mais, pour les poursuivre, la Belgique maintenant utilise largement le Territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi. Ainsi, une fois de plus, la Belgique viole d'une façon flagrante ses obligations tant à l'égard de la Charte des Nations Unies que des règles du droit international.

81. Le Gouvernement soviétique a déclaré, à bien des reprises, que, si l'on n'arrête pas définitivement les opérations agressives des colonialistes belges contre le Congo, il sera impossible de rétablir une situation normale dans ce pays et de résoudre pacifiquement le problème congolais. Il a prévenu que, dans le désir de rétablir le système colonial au Congo, les colonialistes belges étaient prêts à commettre n'importe quel crime; en particulier, dans la déclaration publiée, le 6 décembre dernier [S/4573], le Gouvernement soviétique attirait l'attention du Conseil de sécurité et de l'opinion publique mondiale sur les plans ourdis par les colonialistes pour l'extermination des dirigeants de l'Etat et des chefs politiques du peuple congolais afin de les remplacer par leurs mercenaires du type Mobutu et Tshombé, en s'appuyant également, pour atteindre ces vils desseins, sur un traître tel que Kasa-Vubu. Maintenant, on peut constater combien étaient justifiés les avertissements du Gouvernement soviétique.

82. Toutefois, les temps sont révolus où les colonialistes pouvaient impunément exécuter les besognes les plus sombres, et la Belgique, qui est l'agresseur, ayant atteint la limite extrême de son action criminelle contre le Congo, doit porter l'entière responsabilité de ses forfaits. Elle a déjà reçu plusieurs avertissements des plus catégoriques, et la moindre indulgence ne peut être admise à son égard.

83. Dans la déclaration publiée hier, par le Gouvernement soviétique, il est dit:

"Le grave crime des colonialistes ne peut rester impuni. Les tueurs à gages dont les mains ont versé le sang de Patrice Lumumba et de ses compagnons doivent être sévèrement punis. Les peuples exigeront que le Gouvernement belge rende des comptes au sujet du rôle qu'il a joué dans ce crime odieux. Le mépris et la colère des peuples du monde entier flétriront les assassins et les organisateurs de ce crime. Par leurs actes, les bourreaux n'ont fait que semer sur la terre d'Afrique le germe nouveau d'une haine inextinguible qui brûlera dans les cœurs de plus d'une génération d'Africains." [S/4704, par. 8.]

Il est difficile d'ajouter quoi que ce soit à cette déclaration.

84. Assurément, les colonialistes belges n'auraient pas osé commettre tous ces crimes s'ils ne s'étaient sentis appuyés par leurs alliés, toute une coalition de puissances coloniales qui, dès le début, ont poussé les Belges sur la voie de l'aventure au Congo; ceux-là non plus ne peuvent échapper à leur lourde responsabilité pour la perpétration de ces forfaits. Ce sont précisément ces alliés de la Belgique qui ont fait obstruction à toutes les propositions avancées pour

aimed at suppressing aggression in the Congo and protecting the rights of the lawful Government and Parliament of the Congo, and it was they who in fact sanctioned the physical violence against Lumumba, Okito and Mpolo.

85. It is quite clear that it is totally inadequate to speak of the "anti-colonialist objectives" of any State unless that State takes practical and real action in the struggle with the colonialists of today.

86. Particular attention should be devoted to the role played by the Secretary-General of the United Nations in all the events in the Congo. In the same statement the Soviet Government added the following:

"The tragic death of Patrice Lumumba and his comrades-in-arms reveals with new emphasis the shameful role that is being played in Congolese affairs by the Secretary-General of the United Nations, Hammarskjold, and, under him, by the Command of the troops dispatched to the Congo in the name of the United Nations. Since the very first day of the so-called 'United Nations operation in the Congo', Hammarskjold has acted in the interests of the enemies of the Congo—the Belgians and other colonialists. From beginning to end Hammarskjold's whole course of action with regard to the lawful Government of Patrice Lumumba, at whose request the United Nations troops were in fact dispatched to the Congo, was one of vile betrayal of the interests of the Congolese people, of the principles of the United Nations and of elementary standards of decency and honour. Under a false mask of impartiality the United Nations Secretary-General helped the colonialists to dismember and disorganize the Congolese State and to put arms in the hands of foreign hirelings and butchers." [Ibid., para. 9.]

87. The fact is that on 14 July 1960 the Secretary-General was authorized by the Security Council "to take the necessary steps, in consultation with the Government of the Republic of the Congo, to provide the Government with such military assistance as may be necessary until, through the efforts of the Congolese Government with the technical assistance of the United Nations, the national security forces may be able, in the opinion of the Government, to meet fully their tasks" [S/4387]. The Security Council resolution of 22 July 1960 [S/4405] again stressed the need to do everything possible for the restoration of law and order in the Congo, for helping the Government of the Congo to exercise its authority, and for ensuring the security, territorial integrity and political independence of the Republic of the Congo. What doubts can there be about what was required from the Secretary-General in the practical establishment of the United Nations operation in the Congo, or about the stand he should have taken on the Congolese question? Everything must have been clear to anyone who intended to comply with the Security Council resolution honestly and objectively and to do everything possible to achieve the objectives set out in that resolution with extreme clarity.

88. For the purpose of carrying out the Security Council resolutions, a powerful means was granted to the Secretary-General—he was given troops that were fully adequate to implement those resolutions. What stage have we reached now, seven months after the

mettre un terme à l'agression contre le Congo et pour préserver les intérêts du gouvernement et du parlement légitimes de ce pays; ils ont, en fait, approuvé l'exécution de Lumumba, Okito et Mpolo.

85. De toute évidence, il est parfaitement vain de parler d'efforts "anticolonialistes" de tel ou tel Etat si cet Etat ne prend pas de mesures pratiques et réelles pour la lutte contre les véritables colonialistes.

86. Il convient, en particulier, d'insister sur le rôle qu'a joué dans tous les événements du Congo le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Dans la même déclaration, le Gouvernement soviétique ajoute ce qui suit:

"La mort tragique de Patrice Lumumba et de ses compagnons dévoile avec une vigueur nouvelle le rôle honteux que jouent dans les affaires congolaises le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Hammarskjold, et le commandement des troupes envoyées au Congo au nom de l'ONU et qui relève de lui. Dès le jour où a commencé ce que l'on appelle l' "opération des Nations Unies au Congo", Hammarskjold a agi selon les intérêts des ennemis du Congo, colonialistes belges et autres. Toute la ligne de conduite de Hammarskjold à l'égard du gouvernement légitime de Patrice Lumumba, à la demande duquel les troupes des Nations Unies ont été envoyées au Congo, a consisté, du début jusqu'à la fin, à trahir ignoblement les intérêts du peuple congolais, les principes de l'ONU et les principes élémentaires de l'honnêteté et de l'honneur. Sous une fausse apparence d'impartialité, le Secrétaire général a aidé les colonialistes à démembrer et désorganiser l'Etat congolais, à armer les mercenaires étrangers et les bourreaux." [Ibid., par. 9.]

87. En fait, le 14 juillet 1960, le Conseil de sécurité avait donné au Secrétaire général le pouvoir de "prendre, en consultation avec le Gouvernement de la République du Congo, les mesures nécessaires en vue de fournir à ce gouvernement l'assistance militaire dont il a besoin, et ce jusqu'au moment où les forces nationales de sécurité, grâce aux efforts du Gouvernement congolais et avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies, seront à même, de l'opinion de ce gouvernement, de remplir entièrement leurs tâches" [S/4387]. La résolution du Conseil de sécurité adoptée le 22 juillet 1960 [S/4405] souligne à nouveau la nécessité de tout faire pour rétablir l'ordre public au Congo et pour faciliter au gouvernement légitime du Congo l'exercice de son autorité en assurant la sécurité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo. Comment peut-on avoir le moindre doute sur ce que l'on était en droit d'attendre du Secrétaire général pour la réalisation pratique des opérations des Nations Unies au Congo, sur la position qu'il aurait dû prendre dans la question du Congo? Tout aurait dû paraître clair à quiconque eût été décidé à suivre, honnêtement et objectivement, les décisions du Conseil de sécurité et à faire son possible pour atteindre les objectifs formulés on ne peut plus nettement dans cette résolution.

88. Pour exécuter les décisions du Conseil de sécurité, un moyen puissant fut donné au Secrétaire général—des forces armées furent mises à sa disposition, largement suffisantes pour l'application de ces décisions. Où en sommes-nous arrivés mainte-

Security Council took the decision to send troops to the territory of the Republic of the Congo? The answer to this question is not found in words, but in deeds. What are those deeds?

89. The lawful Government of the Republic of the Congo has been deprived of the facilities for exercising its functions in the normal way over a considerable area of the country, and the leader of that Government, who was appealing for help, has been brutally murdered by the colonialists. The population in a large area of the Republic has been forced to live in conditions of terror and lawlessness brought about by the hirelings of the colonialists. Seven months after the Secretary-General was instructed to help in ensuring the political independence of this new African State, we find ourselves in a situation in which the Congolese territory is controlled by the Kasa-Vubu-Tshombé-Mobutu clique, which has completely subordinated the interests of the Congo to those of the Belgian colonialists and their allies. As regards the territorial integrity of the Republic of the Congo, it is obvious to all that the province of Katanga is still occupied by the Belgians and has in fact been severed from the rest of the territory of the Republic. These are the real facts, and let no one deny them.

90. The results of the so-called "United Nations Force" in the Congo could not have been different, because the Secretary-General, hiding behind a screen of artificial stratagems concerning the Security Council resolutions, and behind the far-fetched theory of "non-intervention"—which in fact signifies unwillingness to protect the lawful Government of the Congo in the struggle against the rebel bands organized and financed by the Belgians and other colonialists—has refused to carry out the tasks assigned to him and has sabotaged the resolutions of the Security Council. The Secretary-General has directly participated in the joint plan of the colonialists, the ultimate goal of which is to stifle the new African Republic. This "non-intervention", which in fact means complicity in the crimes of the colonialists, has now been dearly bought—with the lives of Lumumba, Okito and Mpolo.

91. The true nature of the Secretary-General's activities in the Congo has now been clearly revealed, and even an incomplete list of what he has done in the interests of the colonialists constitutes a serious indictment against him.

92. Almost from the beginning of the operations in the Congo, the lawful Government of the country was forced to draw the Security Council's attention to the fact that the Secretary-General was not taking the views of the Government into account and was thus disregarding one of the basic conditions imposed upon him by the Security Council, namely, to act in consultation with the Government of the Congo. Thus, on 7 August 1960 the Prime Minister of the Republic of the Congo, in a cable to the President of the Security Council [S/4421], rightly protested against the discussions which Mr. Bunche, a representative of the Secretary-General, was holding on behalf of the United Nations with the puppet authorities of Katanga without having consulted the Congolese Government. In a further cable from the Prime Minister of the Republic of the Congo, dated 20 August

nant, sept mois après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution concernant l'envoi de forces armées sur le territoire de la République du Congo? Une situation se règle non par des mots, mais par des actes. Voyons quels sont ces actes.

89. Le gouvernement légitime de la République du Congo est privé de la possibilité d'exercer normalement ses fonctions sur une importante partie du territoire et le chef du gouvernement qui avait demandé l'aide de l'ONU a été odieusement assassiné par les colonialistes. La population d'une partie importante du pays se voit contrainte de vivre sous la terreur et dans l'illégalité établies par les mercenaires des colonialistes. Sept mois après que le Secrétaire général a reçu mandat d'assurer l'indépendance politique du jeune Etat africain, nous constatons que c'est la clique de Kasa-Vubu, Tshombé et Mobutu qui régent la terre congolaise, soumettant entièrement ses intérêts aux colonialistes belges et à leurs alliés. Quant à l'intégrité territoriale de la République du Congo, il n'échappe à personne que la province du Katanga se trouve toujours sous l'occupation belge et qu'en fait elle est détachée du reste du territoire de la République. Telle est la réalité et nul ne peut contester ces faits.

90. Le résultat des "opérations des Nations Unies" au Congo ne pouvait être différent, car, s'abritant derrière l'écran des subtilités tendancieuses tissées autour des résolutions du Conseil de sécurité, se couvrant de l'artificieuse théorie de la "non-intervention" sous laquelle se manifestait, en réalité, l'intention de ne pas aider le gouvernement légitime du Congo dans sa lutte contre les bandes séditionnelles, organisées et financées par les colonialistes belges et autres, le Secrétaire général s'est refusé à accomplir les tâches qui lui ont été confiées, en sabotant les résolutions du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général s'est engagé dans la voie de la complicité directe pour la réalisation du plan collectif des colonialistes, dont le but ultime est d'étouffer la jeune République africaine. Cette "non-intervention", qui n'est, en fait, qu'une façon de participer aux crimes des colonialistes, vient de coûter cher: la vie de Lumumba, d'Okito et de Mpolo.

91. A l'heure actuelle, le caractère véritable de l'action du Secrétaire général est dévoilé à tous et l'énumération, même incomplète, de ce qu'il a fait dans l'intérêt des colonialistes constitue un acte d'accusation très grave contre lui.

92. Presque dès le début des opérations au Congo, le gouvernement légitime de ce pays s'est vu dans la nécessité d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur le fait que le Secrétaire général ne tenait pas compte de l'opinion du gouvernement et ne se conformait pas à l'une des conditions essentielles que lui avait imposées le Conseil de sécurité, à savoir: agir en consultation avec le Gouvernement du Congo. Ainsi, le 7 août 1960, le Premier Ministre de la République du Congo, dans un télégramme adressé au Président du Conseil de sécurité [S/4421], élevait une protestation légitime contre les négociations menées, au nom de l'ONU, par le représentant du Secrétaire général, M. Bunche, avec les marionnettes au pouvoir au Katanga, le Gouvernement congolais étant tenu à l'écart. Dans le télégramme, adressé le 20 août 1960 par le Premier Ministre,

1960, to the President of the Security Council and the Secretary-General [S/4448], Mr. Lumumba stated:

"The Government notes that not only does the Secretary-General refuse to provide it with the military assistance it has already required, but that he deliberately refuses to consult it, as stipulated in the resolution of 14 July 1960, with regard to any steps he deems it necessary to take."

The same cable from Mr. Lumumba points out:

"...the Secretary-General's refusal to provide the Government of the Republic with the military assistance it needs, because the Katanga provincial government is opposed to this, constitutes not merely tacit recognition of the secession of the Congolese province of Katanga but a flagrant violation of the resolutions of the Security Council."

93. In August of last year, the Secretary-General and the command of the "United Nations Force" committed a clearly hostile act against the lawful Government of the Republic of the Congo by depriving it at an extremely critical moment of access to the radio stations and airports of the country and thus paralyzing all activity by the Government. In a statement made in this connexion on 19 August 1960, the Head of the Congolese Government severely condemned the personal activities of the Secretary-General in the Congo in connexion with the refusal by the command of the "United Nations Force" to place the Leopoldville airport at the disposal of the Government, this refusal having been backed up by the threat to use arms against the units of the Congolese army supporting the Government.

94. It is appropriate at this point to recall that the command of the "United Nations Force" then resorted to such measures as prohibiting the landing at Leopoldville airport of a plane carrying General Lundula, the commander of the Congolese National Army, who had remained loyal to the lawful Government. This prohibition was accompanied, moreover, by a threat to fire on the plane. However, neither the Secretary-General nor the command of the "United Nations Force" has ever threatened to fire on the planes which for several months have been supplying the troops of Tshombé and Mobutu with arms and other equipment and have brought hirelings from the "Foreign Legion" and all types of terrorists and hired killers into the Congo.

95. It was only under strong pressure from States which really do support the national interests of the Congo that the Secretary-General and the command of the "United Nations Force" agreed to send the "United Nations Force" to the province of Katanga. However, they did so only reluctantly and adopted the position of detached onlookers calmly watching as Tshombé, the organizer of anti-government activities, increased his armed forces, organized diversionary actions against the Government and, with Belgian and other outside help, actually severed the province from the rest of the country.

96. In September, the Secretary-General and the command of the "United Nations Force" allowed a military "coup d'état" to be carried out by armed bands organized under the eyes of the command itself by Belgian and other colonialists. Later, the Secretary-

M. Lumumba, au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général [S/4448] on lit ce qui suit:

"Le gouvernement constate que non seulement le Secrétaire général refuse de lui fournir l'aide militaire dont il a eu déjà besoin, mais qu'il refuse délibérément de consulter, conformément à la résolution du 14 juillet 1960, le Gouvernement de la République pour toutes les mesures qu'il est amené à prendre."

Le même télégramme de Lumumba note que:

"...le refus du Secrétaire général de fournir au Gouvernement de la République l'assistance militaire dont il a besoin parce que le gouvernement provincial du Katanga s'y oppose constitue non seulement une reconnaissance tacite de la sécession de la province congolaise du Katanga, mais une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité."

93. En août dernier, le Secrétaire général et le commandement de la "Force des Nations Unies" ont commis un acte nettement hostile contre le gouvernement légitime du Congo en lui barrant, à un moment où la situation politique était très grave, l'accès des aéroports et des stations de radio du pays, paralysant ainsi tout le pouvoir exécutif du gouvernement. Dans une déclaration faite à ce sujet le 19 août 1960, le chef du Gouvernement congolais a vivement condamné l'activité personnelle du Secrétaire général au Congo par suite du refus du commandement de la "Force des Nations Unies" de remettre à la disposition du gouvernement l'aéroport de Léopoldville, refus, qui plus est, assorti de la menace d'utiliser les armes contre les unités militaires congolaises qui soutenaient le gouvernement.

94. Il y a lieu de rappeler ici que le commandement de la "Force des Nations Unies" eut recours à des méthodes telles que l'interdiction d'atterrir sur l'aéroport de Léopoldville faite à un avion à bord duquel se trouvait le général Lundula, chef de l'armée nationale congolaise, resté fidèle au Gouvernement congolais; cette interdiction était, de plus, accompagnée de la menace d'ouvrir le feu contre l'avion. Or, ni le Secrétaire général ni le commandement de la "Force des Nations Unies" n'ont jamais menacé d'ouvrir le feu contre les avions qui, au cours de plusieurs mois, ont fourni des armes et autres matériels aux bandes de Tshombé et Mobutu, ou bien contre les avions qui amenaient sur le territoire du Congo les mercenaires de la "légion étrangère", ramassés de terroristes et de tueurs à gages.

95. Il a fallu la forte pression des Etats qui défendaient réellement les intérêts du Congo pour que le Secrétaire général et le commandement de la "Force des Nations Unies" se décident à faire pénétrer les troupes des Nations Unies dans la province du Katanga. Toutefois, l'ayant fait à contrecœur, ils ont adopté l'attitude d'observateurs indifférents, assistant en toute tranquillité aux agissements de Tshombé, l'organisateur de l'action antigouvernementale, qui rassemblait des forces armées, préparait des opérations de diversion contre le gouvernement et, s'appuyant sur l'aide belge et étrangère, détachait, en fait, la province du reste du territoire national.

96. En septembre, le Secrétaire général et le commandement de la "Force des Nations Unies" ont toléré un coup d'Etat militaire effectué par des bandes armées constituées sous les yeux de ce commandement par les Belges et autres colonialistes.

General more than once expressed feigned bewilderment at the appearance of these bands, although he had had every possibility of preventing them from being set up and could thus have avoided the subsequent serious consequences.

97. In September, the Prime Minister of the lawful Government of the Republic, Patrice Lumumba, was not so much placed under the protection of the "United Nations Force", according to the official version, as placed under house arrest, since he was denied protection against the terrorist bands if he left the place to which he had been assigned. He was refused passage on a plane to Stanleyville when he wished to go there in connexion with the death of his child. This afterwards led to his being the victim of a bandit attack and being deprived of his liberty. Showing complete indifference to the fate of Lumumba, the Secretary-General personally facilitated, to say the least, the criminal acts perpetrated against Lumumba by the gaolers and hired assassins of Tshombé which led to Lumumba's tragic death.

98. In January, under the eyes of the command of "United Nations Force", Patrice Lumumba was handed over to his executioners; under the eyes of responsible leaders of this command, he was beaten unmercifully, and with their connivance he was murdered. This is why now we can only speak of the role of the Secretary-General in the Congo with deep indignation.

99. The statement by the Soviet Government which I have already quoted also contains the following passage:

"The murder of Patrice Lumumba and his comrades-in-arms in the dungeons of Katanga is the culmination of Hammarskjöld's criminal activities. It is clear to every honest person throughout the world that the blood of Patrice Lumumba is on the hands of this henchman of the colonialists and cannot be removed. The States which cherish the authority and future of the United Nations cannot acquiesce in a situation where a sorry lackey of the colonialists speaks in the international arena on behalf of the Organization. His actions place a dark stain on the whole United Nations. Not only can such a man not enjoy any confidence; he deserves only the contempt of all honest people. There is no place for Hammarskjöld in the high office of Secretary-General of the United Nations, and his continuance in that office is intolerable."

"... The Soviet Government, for its part, will not maintain any relations with Hammarskjöld and will not recognize him as an official of the United Nations." [S/4704, paras. 11 and 15.]

100. Some members of the Security Council are now advocating that the routine discussion of the Congolese problem should be continued along the same lines as have been recently followed and on the same basis as before the murder of Patrice Lumumba. Unfortunately, the United States representative also suggests that we should work to this plan. What, however, does this in fact mean?

101. One of the main points of this former basis of discussion was the release of all political prisoners and, in particular, of the Prime Minister of the Republic, Patrice Lumumba, the recognized head of

Par la suite, le Secrétaire général a manifesté, plus d'une fois, une feinte surprise au sujet de l'apparition de ces bandes, bien qu'il ait eu toute possibilité d'empêcher leur formation et d'arrêter le cours funeste des événements.

97. En septembre, le Premier Ministre du gouvernement légitime de la République, Patrice Lumumba, n'a pas été protégé par la "Force des Nations Unies", comme on l'a prétendu dans les documents, mais plutôt consigné chez lui, puisque toute protection contre les bandes de terroristes lui a été refusée au cas où il quitterait le lieu qui lui avait été assigné. On lui a refusé une place dans un avion qui lui aurait permis d'aller à Stanleyville pour la mort de son enfant. C'est à cause de cela que, par la suite, il fut la victime d'une attaque organisée par des bandits et qu'il fut illégalement privé de sa liberté. Montrant la plus parfaite indifférence pour le sort de Lumumba, le Secrétaire général a donc, personnellement, facilité — c'est le moins qu'on puisse dire — l'accomplissement du crime des geôliers et des tueurs à gages de Tshombé, forfait qui amena la fin tragique de Lumumba.

98. Sous les yeux du commandement de la "Force des Nations Unies", en janvier, Patrice Lumumba fut remis à ses bourreaux; Lumumba fut roué de coups sous les yeux des fonctionnaires responsables de ce commandement, qui l'ont ensuite laissé tuer. Voilà pourquoi on ne peut parler maintenant du rôle du Secrétaire général au Congo qu'avec une profonde indignation.

99. Dans la déclaration du Gouvernement soviétique que j'ai déjà citée il est dit:

"L'assassinat de Patrice Lumumba et de ses compagnons dans les geôles katangaises et l'aboutissement des actes criminels de Hammarskjöld. Il est évident, pour tout honnête homme dans le monde entier, que le sang de Patrice Lumumba tache les mains de ce valet des colonialistes et que cette tache ne peut être effacée. Les Etats qui attachent du prix à l'autorité de l'ONU et à son avenir ne peuvent se résigner à ce qu'elle soit représentée sur l'arène mondiale par le pitoyable laquais des colonialistes. Ses actes jettent l'opprobre sur toute l'Organisation des Nations Unies. On ne peut accorder aucune confiance à un tel homme, qui ne mérite même que le mépris de tous les honnêtes gens. Hammarskjöld n'est pas à sa place au poste élevé de Secrétaire général de l'ONU, et on ne peut tolérer qu'il y demeure.

"... Pour sa part, le Gouvernement soviétique n'entretiendra aucune relation avec Hammarskjöld et ne le reconnaitra pas comme fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies." [S/4704, par. 11 et 15.]

100. Au sein du Conseil de sécurité, des voix s'élèvent pour que la discussion normale de la question du Congo se poursuive comme avant cet événement, sur la même base qu'avant l'assassinat de Patrice Lumumba. Malheureusement, c'est sur ce plan que le représentant des Etats-Unis, lui aussi, nous propose de travailler. Mais qu'est-ce que cela signifie en fait?

101. L'une des conditions essentielles admises depuis longtemps comme base de discussion était la libération de tous les prisonniers politiques et, en tout premier lieu, du Premier Ministre, Patrice Lumumba,

the Congolese people and the leader of the Congolese national forces. However, precisely because this appeal was gaining increased recognition and support, the colonialists organized the savage violence against Patrice Lumumba, planning once again to confront the world with a "fait accompli" and secretly eliminate what they considered to be a grave threat to them. This in itself has already destroyed the former basis for discussion of the Congolese question.

102. The Secretary-General of the United Nations and the command of the "United Nations Force" under his orders have been acting contrary to the interests of the lawful Congolese Government and on behalf of Tshombé and Mobutu for some time, and there are at present no grounds for thinking that the Secretary-General has seen the error of his ways and intends to change his policy. All his activities make it clear that there is no guarantee of any such change, with the result that there are no grounds for taking any decision which would represent a further mandate to the Secretary-General. Any decisions to that effect can only aggravate matters; they can only intensify the Congolese crisis instead of alleviating it.

103. Furthermore, there can now be no doubt that the freedom and national independence of the Republic of the Congo cannot be ensured while Tshombé, Mobutu and Kasa-Vubu—the agents of the colonialists—are committing atrocities in its territory.

104. The activities of this clique are being shielded by Kasa-Vubu. Embroiled in political machinations and with his hands stained with the blood of his political opponents, this apology for a leader has sanctioned the illegal dissolution of the Parliament and the terrorist activities of Mobutu's bands. He has autocratically abrogated the Constitution of the country, while at the same time trying to exploit it. He has given his blessing to the activities of the Belgians aimed at oppressing his own people and has bowed to the requests of that direct agent of Belgium, Tshombé, regarding the de facto dismemberment of the country. He has thus in the course of a few months displayed all the characteristics of a political buffoon and puppet.

105. Recent events leave no doubt that Kasa-Vubu has become a traitor to his people, has solidly aligned himself with men like Tshombé and Mobutu, and by actually participating in the murder of Lumumba, has burnt all his bridges behind him. There is now every reason to speak of the existence in the Congo of a corrupt Kasa-Vubu-Tshombé-Mobutu clique which has violated all the laws of the country, has completely sold out to the colonialists and has taken on the task of directly carrying out measures designed to suppress the national liberation movement in the Congo. This clique does not enjoy the support of its own people, whom it fears, and is kept in power only with the help of the colonialists. It may manage to keep its head above water in the political life of the country for some time, but a sorry fate undoubtedly awaits it. The Congolese people will some day erect a majestic monument to the victims of the great struggle for national liberation, one of whom was the great son of the Congolese people, Patrice Lumumba, and they will erase from their memory the names of the traitors.

chef reconnu du peuple congolais et des forces nationales du Congo. Mais c'est précisément parce que cette condition était de plus en plus approuvée et soutenue que les colonialistes ont sauvagement exécuté Lumumba; leur but était de mettre le monde devant un nouveau fait accompli et d'éliminer de leur propre autorité ceux qui, de l'avis des colonialistes, étaient pour eux une grave menace. Cela seul suffit à anéantir l'ancienne base de discussion du problème du Congo.

102. Longtemps, le Secrétaire général et le commandement de la "Force des Nations Unies", placé sous ses ordres, ont agi contre les intérêts du gouvernement légitime congolais, en soutenant ceux de Tshombé et de Mobutu; et, à l'heure actuelle, il n'y a aucune raison de croire que le Secrétaire général commence à voir clair et qu'il ait l'intention de changer le cours de son activité. Aucun de ses actes ne garantit qu'un tel changement doive intervenir; il n'y a donc aucune raison d'adopter des résolutions qui octroieraient un nouveau mandat au Secrétaire général. Toute décision en ce sens ne peut qu'aggraver les choses, ne peut que rendre plus profonde la crise congolaise au lieu de l'atténuer.

103. De plus, tout le monde est convaincu à l'heure actuelle que la liberté et l'indépendance de la République du Congo ne sauraient être assurées tant que les agents des colonialistes au Congo, à savoir Tshombé, Mobutu et Kasa-Vubu, sévissent sur son territoire.

104. Les agissements de cette clique sont protégés par Kasa-Vubu. Mêlé à toutes les machinations politiques, les mains rougies du sang de ses adversaires, ce dirigeant, si l'on peut dire, a couvert de son nom la dissolution illégale du Parlement et l'activité terroriste des bandes de Mobutu; il a abrogé la Constitution du pays à la manière d'un autocrate, tout en essayant d'en tirer profit; il a encouragé les agissements des Belges visant à opprimer son propre peuple et il s'est incliné devant les exigences de l'agent direct de la Belgique, Tshombé, en ce qui concerne le démembrement du pays; ainsi, en quelques mois, il a montré toutes les qualités d'un jongleur politique, d'une marionnette.

105. Les récents événements ne laissent aucun doute sur le fait que Kasa-Vubu a définitivement trahi son peuple, qu'il a fait cause commune avec des hommes tels que Tshombé et Mobutu et, en participant effectivement à l'assassinat de Lumumba, il a coupé tous les ponts derrière lui. Nous avons toutes les raisons de dire aujourd'hui qu'il existe au Congo une clique de vendus — Kasa-Vubu, Tshombé, Mobutu — une clique qui a violé toutes les lois de son pays, qui est complètement vendue aux colonialistes et qui joue le rôle d'exécuteur direct des mesures tendant à détruire le mouvement de libération nationale au Congo. Cette clique ne jouit pas de l'appui du peuple congolais, elle en a peur et ne se maintient au pouvoir que grâce à l'aide des colonialistes. Elle pourra survivre quelque temps, dans l'arène politique de son pays, mais, inévitablement, elle connaîtra une fin lamentable. Un jour, le peuple congolais élèvera un monument grandiose aux victimes de la lutte gigantesque pour la libération nationale, victimes parmi lesquelles se trouve le fils du peuple congolais, le grand Patrice Lumumba; et il effacera de sa mémoire le nom de ceux qui ont trahi.

106. All that is happening in the Congo proves quite clearly that a change in the course of the events in that country can be achieved only if decisive and radical measures are taken against the colonialists. The most important of such measures must be to suppress the aggressive activities of Belgium, using for this purpose every form of enforcement action that is provided for in the United Nations Charter in respect of an aggressor country.

107. Mr. Stevenson has asked us whether the USSR wants Africans to be killed by Africans. There can be no question of this. Of course not. However, we do not want Africans to be killed by Belgians or other colonialists. This is what we want.

108. It is furthermore essential to put an immediate stop to the terrorist activities of the ringleaders of the armed bands of Tshombé and Mobutu, whose criminal activities are a challenge to the United Nations and are threatening the peace of the world and, in particular, the peace of Africa.

109. In addition, the practical application of the Security Council resolutions must be taken out of the hands of a man who for some time has been systematically thwarting these resolutions.

110. Finally, it is now clear to all that the time has come to bring the so-called "United Nations operation" in the Congo to an end and allow the Congolese people themselves to decide the questions which are of vital concern to them.

111. Mr. Stevenson also asked whether the Soviet Union really wants to do away with the United Nations completely and whether it is unwilling that the United Nations should protect the Congolese people. The answer in both cases is, of course, no. The Soviet Union wishes the United Nations to be strengthened, and it wants the United Nations, and not the colonialists, to protect the Congolese people. When, therefore, decisive measures to rid the Congo of Belgian and other colonialists have been taken, and the terrorist bands armed by the colonialists have been disbanded and disarmed, the Congolese people will be fully able to take the fate of their country into their own hands, and the United Nations will be fully able to bring its operation to an end. This was the meaning behind our proposal for the liquidation of the "United Nations operation". This in turn is coupled with the proposal that decisive measures should be taken against the colonialists and their henchmen, and when these measures have been taken, the United Nations will be fully able to end its activities and allow the Congolese people to settle their internal affairs themselves.

112. In this connexion, we consider it essential to submit the following draft resolution [S/4706], which has already been officially submitted for consideration by the Council:

"The Security Council,

"Regarding the murder of the Prime Minister of the Republic of the Congo, Patrice Lumumba, and of the outstanding statesmen of the Republic, Okito and Mpolo, as an international crime incompatible with the Charter of the United Nations and as a flagrant violation of the Declaration of the granting of independence to colonial countries and peoples adopted by the General Assembly at its fifteenth session,

106. Tout ce qui s'est passé au Congo prouve, de toute évidence, que l'on ne pourra renverser le cours des événements qui se déroulent au Congo qu'en adoptant immédiatement toute une série de mesures décisives et radicales pour lutter contre les colonialistes. En premier lieu, il faut mettre un terme aux actes agressifs de la Belgique par l'application de tous les moyens d'action prévus par la Charte des Nations Unies contre les pays agresseurs.

107. M. Stevenson nous a demandé si l'Union soviétique désirait voir des Africains tuer d'autres Africains. Certes non, il n'y a pas le moindre doute là-dessus. Mais ce que nous voulons, c'est que les Belges et les autres colonialistes ne tuent pas les Africains. Voilà ce que nous voulons.

108. De plus, il est indispensable de réprimer immédiatement les activités terroristes des chefs de bande Tshombé et Mobutu, dont les actes criminels sont un défi à l'Organisation des Nations Unies et constituent une menace à la paix internationale et, avant tout, à la paix en Afrique.

109. En outre, il ne faut plus que l'exécution pratique des résolutions du Conseil de sécurité soit dirigée par celui qui, systématiquement, et depuis longtemps, les torpille.

110. Enfin, il devient évident pour tous que le temps est venu de mettre un terme à la prétendue "opération des Nations Unies" au Congo en donnant au peuple congolais la possibilité de résoudre lui-même des questions qui sont vitales pour lui.

111. M. Stevenson nous a demandé également si l'Union soviétique voulait détruire purement et simplement l'Organisation des Nations Unies et si elle s'oppose à ce que les Nations Unies défendent le peuple congolais. La réponse évidemment est "non". L'Union soviétique veut le renforcement de l'Organisation des Nations Unies; elle veut que l'Organisation défende le peuple congolais et non les colonialistes. Aussi, après l'application de mesures décisives en vue de l'expulsion du Congo des colonialistes belges et autres, après la démobilisation et le désarmement des bandes terroristes armées par les colonialistes, le peuple congolais sera parfaitement à même de prendre en main le sort de son pays et les Nations Unies pourront liquider entièrement leur opération. Tel est le sens de notre proposition sur la fin de l'"opération des Nations Unies". Elle s'accompagne de propositions sur les dispositions radicales à prendre contre les colonialistes et leurs mercenaires et, après l'application de ces mesures, l'Organisation pourra mettre un terme à son activité et laisser le peuple congolais régler lui-même ses affaires intérieures.

112. Conformément à ce que je viens d'exposer, nous jugeons indispensable de présenter le projet de résolution suivant [S/4706], dont le Conseil est déjà formellement saisi:

"Le Conseil de sécurité,

"Considérant l'assassinat du Premier Ministre de la République du Congo, Patrice Lumumba, et des personnalités éminentes de la République, Okito et Mpolo, comme un crime international incompatible avec la Charte des Nations Unies et une violation révoltante de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée à la quinzième session de l'Assemblée générale,

"1. Decisively condemns the actions of Belgium which led to this crime;"

If the United States representative states that he condemns all colonialism, I do not think that he can object to a decisive condemnation of the Belgian colonialists.

"2. Deems it essential that the sanctions provided under Article 41 of the Charter of the United Nations should be applied to Belgium as to an aggressor which by its actions is creating a threat to international peace, and calls on the States Members of the United Nations for the immediate application of these sanctions;

"3. Enjoins the command of the troops that are in the Congo pursuant to the decision of the Security Council immediately to arrest Tshombé and Mobutu in order to deliver them for trial, to disarm all the military units and 'gendarmerie' forces under their control, and to ensure the immediate disarming and removal from the Congo of all Belgian troops and all Belgian personnel;

"4. Directs that the 'United Nations operation' in the Congo shall be discontinued within one month and all foreign troops withdrawn from there so as to enable the Congolese people to decide its own internal affairs;

"5. Deems it essential to dismiss Dag Hammarskjöld from the post of Secretary-General of the United Nations as a participant in and organizer of the violence committed against the leading statesmen of the Republic of the Congo."

113. All those who cherish the freedom and independence of the colonial peoples must be clearly aware that the United Nations is faced with a dilemma: the United Nations will either be in a position to defend the national interests of the Congolese people, who have asked for its help, and will decisively eliminate the breeding grounds of colonialism in the Congo and finally remove from its territory the Belgian and other colonialists and their agents; or the Organization will abandon the principles embodied in its Charter and in the Declaration on the granting of independence to colonial countries and peoples, recently approved by the General Assembly, and will completely forfeit the confidence of the Congolese and other colonial peoples. This is the question as it now stands.

114. The adoption by the Security Council of the draft resolution which we have submitted would open the way to a radical and true solution of the Congolese problem that would be in accord with the principles of the United Nations Charter and the interests of international peace. On the basis of this decision, the United Nations would increase its authority and prestige, which have been considerably shaken and diminished as a result of all the recent events in the Congo.

115. The PRESIDENT: Having heard the statements of the representatives of the United States and the Soviet Union, the Council will perhaps consider this a convenient moment to adjourn. In that event the interpretations of the speech of the representative of the Soviet Union can be given immediately after the

"1. Condamne énergiquement les actes de la Belgique qui ont conduit à ce crime;"

Puisque le représentant des Etats-Unis a déclaré qu'il condamnait toute manifestation du colonialisme, il ne verra aucun inconvénient à condamner énergiquement les actes des colonialistes belges. Je poursuis la lecture du projet de résolution:

"2. Juge indispensable d'appliquer à la Belgique, en tant qu'agresseur qui a par ses actes créé une menace à la paix internationale, les sanctions prévues à l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, et exige que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies mettent ces sanctions à exécution sans retard;

"3. Met en demeure le commandement des troupes qui se trouvent au Congo en vertu de la décision du Conseil de sécurité d'arrêter immédiatement Tshombé et Mobutu pour qu'ils soient traduits en justice, de désarmer toutes les unités militaires et la gendarmerie relevant de ceux-ci, d'assurer le désarmement immédiat et l'évacuation du Congo de toutes les troupes belges et de tout le personnel belge;

"4. Décide de mettre fin dans un délai d'un mois à l'"opération des Nations Unies" au Congo, et d'évacuer de ce pays toutes les troupes étrangères afin de laisser au peuple congolais la possibilité de régler lui-même ses affaires intérieures;

"5. Juge indispensable de destituer Dag Hammarskjöld des fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en tant que complice et organisateur de l'exécution sommaire des dirigeants de la République du Congo."

113. Tous ceux qui ont à cœur la liberté et l'indépendance des peuples coloniaux comprennent que l'Organisation se trouve placée devant le dilemme suivant: ou bien l'Organisation des Nations Unies sera en mesure de défendre les intérêts nationaux du peuple congolais qui lui a demandé son aide, de liquider complètement les foyers du colonialisme au Congo en chassant définitivement de son territoire les Belges et autres colonialistes ainsi que leurs agents; ou bien l'Organisation aura trahi les principes inscrits dans sa charte et la récente déclaration de l'Assemblée générale sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et perdra entièrement la confiance du peuple congolais et des autres peuples coloniaux. Telle est actuellement la question.

114. L'adoption par le Conseil de sécurité du projet de résolution que nous proposons ouvrirait la voie à une solution réelle et radicale du problème du Congo, conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et aux intérêts de la paix internationale. C'est grâce à une telle solution que l'Organisation pourra rehausser son autorité et son prestige, qui ont subi une rude atteinte et un véritable effondrement par suite des événements récents survenus au Congo.

115. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Ayant entendu les déclarations des représentants des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, le Conseil jugera peut-être qu'il serait bon de lever la séance. Dans ce cas, les interprétations du discours du représentant de l'Union soviétique pourront être faites

adjournment. I understand that that would be agreeable to the Soviet Union representative.

116. Mr. ZORIN (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I have no objection.

117. The PRESIDENT: There being no objection, the Council will adjourn until 3 p.m. May I ask that all members of the Council should be represented promptly at 3 o'clock as the interpretation cannot begin until all members are represented at the table.

The meeting rose at 1.45 p.m.

immédiatement après l'ajournement. Je crois savoir que le représentant de l'Union soviétique accepterait cette manière de faire.

116. M. ZORINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je n'ai aucune objection.

117. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Puisqu'il n'y a pas d'objection, le Conseil s'ajournera jusqu'à 15 heures. Je me permets de demander à tous les membres du Conseil d'être représentés à 15 heures justes, car l'interprétation ne peut commencer que lorsque tous les membres sont représentés au Conseil.

La séance est levée à 13 h 45.

